

**ISRAËL/HEZBOLLAH/LIBAN:
ÉVITER UN REGAIN DE VIOLENCE**

Rapport Moyen-Orient N°59 – 1^{er} novembre 2006

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|-----------|
| SYNTHESE ET RECOMMANDATIONS..... | i |
| I. INTRODUCTION | 1 |
| II. LA RESOLUTION 1701 | 5 |
| A. DU POINT DE VUE ISRAELIEN | 5 |
| B. DU POINT DE VUE DU GOUVERNEMENT LIBANAIS | 6 |
| C. DU POINT DE VUE DU HEZBOLLAH | 9 |
| D. DU POINT DE VUE DES NATIONS UNIES | 12 |
| III. LES SOURCES POTENTIELLES D’UN REGAIN DE VIOLENCE | 14 |
| A. LES ARMES DU HEZBOLLAH ET SON EVENTUEL REARMEMENT | 15 |
| B. LES SURVOLS ISRAELIENS | 17 |
| C. LES LITIGES TERRITORIAUX ET L’ENIGME DES FERMES DE CHEBAA | 18 |
| IV. CONCLUSION : COMMENT PROGRESSER À PARTIR DE LA RÉOLUTION 1701 | 23 |
| ANNEXES | |
| A. CARTE DU LIBAN | 24 |
| B. À PROPOS D’INTERNATIONAL CRISIS GROUP..... | 25 |
| C. RAPPORTS ET BRIEFINGS DE CRISIS GROUP SUR LE MOYEN-ORIENT | 26 |
| D. CONSEIL D’ADMINISTRATION DE CRISIS GROUP | 28 |

ISRAËL/HEZBOLLAH/LIBAN :

EVITER UN REGAIN DE VIOLENCE

SYNTHESE ET RECOMMANDATIONS

La résolution 1701 du Conseil de sécurité de l'ONU a mis fin à un mois de combats entre Israël et le Hezbollah mais n'a pas fait grand-chose pour résoudre le conflit véritable conflit qui les oppose et qu'une mauvaise application de cette résolution pourrait raviver. Cette résolution connaît un succès remarquable et est généralement bien appliquée par les parties intéressées. Cependant, les parties pourraient être tentées d'en faire trop, ce qui pourrait entraîner un regain de violence. Il serait notamment dangereux qu'Israël ou les forces de l'ONU (la FINUL) tentaient d'utiliser la résolution 1701 pour désarmer le Hezbollah dans le sud du pays ou si le Hezbollah essayait de tester la détermination de la FINUL. La résolution devrait être un instrument transitoire permettant de stabiliser la frontière et de contenir les élans militaires des deux camps jusqu'à ce qu'une initiative plus audacieuse s'attaque à la fois aux problèmes intérieurs libanais (réforme et démocratisation des systèmes politiques et électoraux ; mise en place d'un État souverain fort ; résolution de la question de l'armement du Hezbollah) et, surtout, aux questions régionales (en particulier la relance du dialogue avec la Syrie et l'ouverture d'un dialogue avec l'Iran). En bref, la communauté internationale doit être modeste dans la mise en œuvre de la résolution 1701 tant qu'elle ne sera pas prête à faire preuve d'une plus grande ambition dans ses efforts diplomatiques dans la région.

La résolution 1701 a recueilli un degré de consensus surprenant. Toutes les parties concernées (Israël, le Hezbollah et le gouvernement libanais ainsi que les acteurs régionaux et autres acteurs internationaux) ont accepté que le Conseil de sécurité joue un rôle d'arbitre dans ce conflit, de même qu'elles ont accepté un déploiement considérable de l'armée libanaise au sud du fleuve Litani, l'expansion de la FINUL avec un mandat renforcé dans la même zone et ont reconnu le besoin d'établir la souveraineté du Liban sur son propre territoire. La résolution mentionne certains obstacles majeurs (p.ex. la libération des soldats israéliens kidnappés, la fin de la présence armée du Hezbollah dans le sud) mais elle les présente plutôt comme des objectifs à atteindre que

comme des exigences auxquelles satisfaire immédiatement. Dans l'ensemble, le texte de la résolution est un résultat non négligeable que l'on n'avait pas vraiment prévu. La résolution 1701 est née dans un moment de grande tension, après une bataille diplomatique acharnée, et elle n'a été acceptée que parce que toutes les parties avaient besoin d'une solution qui leur permette de sauver la face. La fatigue collective a donné un résultat ambigu ; personne ne l'a soutenue sans réserve, tous l'ont acceptée à contrecœur.

Après plus d'un mois de conflit violent, Israël et le Hezbollah se sont assagis, conscients des limites de leur pouvoir militaire et réticents à poursuivre les hostilités. Israël a insisté sur le fait qu'il n'arrêterait pas les combats tant que ses soldats ne seraient pas relâchés et que le Hezbollah n'aurait pas désarmé ; en dépit de l'ambiguïté de la résolution 1701, il n'a obtenu ni l'un ni l'autre. Israël ne souhaitait pas que la confrontation se prolonge et aujourd'hui, à l'issue d'une guerre qui a réveillé et renforcé l'anxiété face au borborygme libanais, il n'a pas vraiment envie de la reprendre. Les israéliens ont plutôt choisi d'entretenir un espoir prudent dans la présence de forces internationales et libanaises dans le sud pour contenir le Hezbollah et dans la médiation de l'ONU pour libérer les soldats kidnappés.

La perception d'une victoire du Hezbollah a peut-être enhardi celui-ci mais il doit aussi faire face à de lourdes contraintes. Après la mort de plus de 1000 civils, la destruction de milliers de foyers et d'importants dégâts causés à l'infrastructure économique, déclencher un nouveau cycle de violence serait fort mal vu par ses propres partisans et plus encore par le reste du pays. Le déploiement des forces armées libanaises (pour la première fois depuis plus de trente ans) et le renforcement de la FINUL dans ce qui jusqu'à présent était un sanctuaire du Hezbollah n'avait pas la préférence de ce dernier. Mais cela semblait être le prix à payer pour mettre fin aux combats, éviter d'exacerber les tensions dans le pays et préserver autant que possible le *statu quo*, y compris sa présence dans le sud.

La communauté internationale et les États-Unis en particulier n'avaient pas vraiment le choix. En laissant la guerre se poursuivre durant des semaines, ils avaient perdu une bonne partie de leur crédibilité et se sont trouvés face à un public arabe et musulman de plus en plus hostile. Washington a maintenu depuis le début que la seule solution digne d'intérêt devrait s'attaquer aux sources du conflit, soit, de son point de vue, la présence du Hezbollah. Finalement, les États-Unis ont dû revoir leurs exigences à la baisse et se contenter d'une présence renforcée des forces onusiennes et libanaises dans le sud et de la réitération de l'objectif à long terme de désarmement des groupes armés. Faisant preuve de pragmatisme, les responsables américains n'incitent pas pour l'instant la FINUL ou l'armée libanaise à désarmer le Hezbollah, espérant plutôt renforcer le gouvernement central et étendre la portée de celui-ci.

Cette modestie partagée doit être préservée pour éviter que la fragile stabilité de la situation ne se détériore. La résolution 1701 n'offre pas un cadre approprié pour résoudre les problèmes qui sous-tendent les relations israélo-libanaises et il faut reconnaître ce fait. Son texte est ambigu par essence et peut être interprété de plusieurs façons ; il ne fixe que des délais vagues et sa façon de décrire des objectifs à long terme contradictoires prête à confusion : le renforcement de la souveraineté libanaise équivaut pour certains à la neutralisation du Hezbollah et pour d'autres à la défense d'Israël. D'autre part, la résolution ne se penche pas sur la situation politique intérieure du Liban. Elle accorde trop d'importance à la question du Hezbollah et n'offre rien aux parties (Syrie et Iran) qui ont des intérêts et des moyens d'obstruction considérables dans la région. Comme la précédente résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité, la résolution 1701 cherche imprudemment à internationaliser un aspect particulier du problème (l'armement du Hezbollah) sans rechercher une solution régionale (s'attaquer au litige frontalier israélo-arabe ou aux différends croissants entre les États-Unis et l'Iran).

En somme, la résolution 1701 : élève la question de l'armement du Hezbollah au rang de préoccupation internationale majeure ; fait reposer la résolution de ce problème sur un processus (le dialogue libanais) qui est structurellement incapable de le prendre en charge et diffère une démarche politique essentielle (progresser vers une paix globale israélo-arabe) alors qu'il s'agit d'une précondition à la résolution de ce problème.

La communauté internationale devrait être prudente lors de la mise en application de la résolution 1701. Son pouvoir de dissuasion ayant été sérieusement dégradé par une interruption des combats généralement considérée comme une défaite, Israël ne tolérera pas les tentatives éhontées du Hezbollah de réarmer. Inversement, le Hezbollah n'acceptera pas les efforts

faits par Israël, la FINUL et ses opposants libanais pour essayer d'obtenir par des voies politiques ce qui n'a pu être obtenu par des voies militaires. La mise en œuvre de la résolution devrait se concentrer sur plusieurs objectifs étroitement liés :

- ❑ Contenir le Hezbollah, non pas en cherchant à le désarmer de façon agressive mais par la présence dans le sud de milliers de soldats libanais et de l'ONU qui entraveraient sa liberté d'action, qui l'empêcheraient d'exhiber ses armes en public et, surtout, qui réduirait sa capacité à se réapprovisionner. Le Hezbollah va tester la détermination de la FINUL ; les forces de l'ONU doivent être prêtes à répondre de façon mesurée afin d'éviter une escalade de violence. De fait, la mise en place de poste de contrôle à travers le sud-Liban place déjà le Hezbollah devant un environnement bien différent de celui qu'il a connu entre 2000 et 2006 ;
- ❑ Contenir Israël en adoptant une position claire à l'encontre de toute violation de la souveraineté libanaise, notamment par les survols du territoire libanais. Ni la FINUL ni les forces armées libanaises ne peuvent risquer d'être perçues comme assurant la sécurité d'Israël sans assurer celle du Liban ou comme accordant davantage d'attention à un objectif au détriment d'un autre ;
- ❑ Renforcer l'État libanais en renforçant le pouvoir des forces armées libanaises afin que celles-ci soient les gardiennes des frontières nationales et protègent les terres libanaises, et en forçant l'État à céder la place qu'il a longtemps tenu en tant qu'arbitre dans les disputes internes entre les organes de sécurité et la police ; et
- ❑ Enrayer les risques potentiels immédiats de regain de violence par un échange de prisonniers et en initiant la résolution du litige relatif aux fermes de Chebaa.

Si ces mesures peuvent aider à stabiliser la situation, elles ne sont pas durables sur le long terme. Une fois de plus, les acteurs régionaux et internationaux utilisent les acteurs libanais pour promouvoir leurs intérêts, exploitant et exacerbant tant les tensions préexistantes que les dysfonctionnements du système politique. Pour résoudre le problème du Hezbollah et arriver à une stabilité réelle à la frontière israélo-libanaise, il faudra que l'État libanais réforme son système politique et, point crucial, que le Quartette et la communauté internationale entament un dialogue avec la Syrie et l'Iran et travaillent à l'élaboration d'un règlement global du conflit israélo-arabe.

RECOMMANDATIONS

Au Conseil de sécurité des Nations unies :

1. Promouvoir la mise en œuvre effective de la résolution 1701 au Liban en adoptant une résolution de suivi qui appelle à :
 - (a) Une réforme complète du secteur de la sécurité libanaise avec une assistance extérieure, en répondant au besoin d'affirmer effectivement la souveraineté de l'État et de défendre son intégrité territoriale ;
 - (b) Une assistance financière internationale substantielle et durable ;
 - (c) Des efforts intenses pour faire face aux litiges israélo-libanais, y compris par un échange de prisonniers, la cessation des violations par Israël de la souveraineté libanaise et la mise en route d'un processus de résolution du statut des fermes contestées de Chebaa par le transfert de celles-ci sous le contrôle de la FINUL en attendant la conclusion d'accords de paix entre Israël et la Syrie et Israël et le Liban ; et
 - (d) Des efforts intenses et durables pour aboutir à une paix globale entre Israël et les États arabes.

À la force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) :

2. Admettre qu'il lui revient essentiellement d'assister les forces armées libanaises et qu'elle doit s'abstenir d'effectuer des fouilles de sa propre initiative pour trouver les caches d'armes du Hezbollah.
3. Enquêter sur les violations flagrantes de la résolution 1701, notamment les tentatives de réapprovisionnement le Hezbollah et les survols par Israël du territoire libanais ou autre violations de la souveraineté libanaise, condamner publiquement ces violations et prendre les mesures appropriées contre celles-ci.
4. Apporter rapidement un soutien financier et technique au retrait des munitions non explosées et autres débris dangereux, y compris les munitions à fragmentation qui s'enfoncent dans la terre quand le temps change au début de l'hiver.
5. Éviter d'adopter une attitude agressive lors des patrouilles dans le sud-Liban pour ne pas provoquer un fort sentiment anti-Nations unies parmi la population locale.

6. Terminer la démarcation de la zone des fermes de Chebaa et proposer à Israël, au Liban et à la Syrie de placer cette zone sous la surveillance temporaire de l'ONU en attendant qu'ils concluent des accords de paix définitifs.

Au gouvernement israélien :

7. Mettre fin aux opérations hostiles au Liban, notamment la capture et l'assassinat de militants et de civils, ainsi qu'aux violations des eaux et de l'espace aérien libanais.
8. Coopérer avec l'ONU pour résoudre les autres litiges israélo-libanais, par un échange de prisonniers, la présentation d'une liste des séquences de lancement de bombes à fragmentation et des coordonnées géographiques visées, et la résolution du statut des fermes de Chebaa et du village de Ghajar.

Au gouvernement syrien :

9. Initier un dialogue ouvert avec le Liban afin de clarifier et tenir compte des intérêts légitimes des parties, en particulier en normalisant les relations bilatérales sur la base d'un respect mutuel et par l'échange d'ambassadeurs.
10. Coopérer avec l'ONU pour démarquer la zone des fermes de Chebaa et arriver à un accord avec le Liban sur le statut final de cette zone.

Au Hezbollah :

11. Mettre fin à toute présence armée visible au sud du fleuve Litani et éviter les provocations envers Israël ou la FINUL.
12. Travailler dans le cadre du dialogue national sur un processus mutuel qui mettrait fin à son statut de force autonome, notamment par l'amélioration des capacités de défense des forces armées libanaises, la réforme du système politique et des progrès vers la paix israélo-arabe.
13. Limiter ses revendications territoriales à celles qui sont officiellement entérinées par le gouvernement libanais.

Au gouvernement libanais :

14. Entreprendre, en coopération avec ses partenaires internationaux, une réforme en profondeur du secteur de la sécurité afin de rétablir et défendre la souveraineté de l'État sur son territoire, en insistant sur la capacité de défense et en renforçant l'armée en tant qu'instrument de défense nationale.

15. Veiller à ce que la réforme du secteur de la sécurité ne soit pas utilisée pour promouvoir un agenda international ou partisan.
16. Encourager la démilitarisation progressive du Hezbollah en s'attaquant aux problèmes israélo-libanais en suspens (échange de prisonniers, violations de la souveraineté libanaise et fermes de Chebaa) et réformer et démocratiser le système politique libanais.
17. Renforcer les contrôles le long de sa frontière avec la Syrie, avec une assistance technique internationale.

Aux forces armées libanaises :

18. Confisquer les armes visibles au sud du Litani et s'efforcer d'empêcher les transferts d'armes.

À l'Union européenne et ses États membres :

19. Prêter assistance technique et financière au processus de réforme du secteur de la sécurité au Liban, aux organes de sécurité et aux forces armées libanaises.

Aux États arabes :

20. Soutenir le renforcement et l'équipement des forces armées libanaises.
21. Apporter une assistance financière additionnelle pour la reconstruction du Liban et réduire la dette du gouvernement.
22. Abandonner les préférences sectaires et veiller à ce que les relations soient établies avec le pouvoir central plutôt qu'avec certaines communautés.

Aux membres du Quartette (États-Unis, UE ONU et Russie) :

23. Mener des discussions parallèles avec Israël, la Syrie et le Liban pour relancer les négociations de paix israélo-syriennes et israélo-libanaises, en affirmant clairement que leur objectif est la paix globale entre Israël et les États arabes.

**Beyrouth/Jérusalem/Amman/Bruxelles, 1^{er} novembre
2006**

ISRAËL/HEZBOLLAH/LIBAN : EVITER UN REGAIN DE VIOLENCE

I. INTRODUCTION

La guerre féroce menée par Israël contre le Hezbollah qui avait été déclenchée par la capture de deux soldats israéliens par ce mouvement le 12 juillet 2006, a brusquement pris fin le 14 août, suite à l'adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU de la résolution 1701 trois jours plus tôt. Ce conflit, qui a reçu divers noms comme « guerre de juillet » (*Harb Tammuz*), la « sixième guerre » ou la « guerre des 33 jours » (*Harb Thalatha wa Thalatheen Yawm*),¹ a laissé derrière lui mort et destruction. Au Liban, 1191 personnes (civils comme combattants armés) ont été tués et plusieurs milliers blessés ; près d'un million de personnes ont été déplacées ; l'infrastructure (routes, ponts et pistes de l'aéroport international de Beyrouth) a été largement endommagée ou détruite ; quelque 15 000 maisons et 900 usines, marchés, fermes, magasins et autres bâtiments commerciaux ont été dévastés.² Bien que le nombre exact n'en soit pas connu, de vastes quantités de munitions non explosées sont toujours éparpillées dans le sud, notamment des munitions à fragmentation

qui sont devenues de véritables mines antipersonnel. Le Liban n'est sorti d'une guerre civile sanglante que récemment et a connu des campagnes militaires en 1993 et 1996 ainsi que l'occupation militaire d'une partie de son territoire jusqu'en 2000, et le fragile espoir des libanais d'un retour à la normale a été anéanti.

En Israël, 43 civils ont été tués et des dizaines de milliers déplacés³ ; nombreux sont ceux qui ont dû se réfugier dans des abris anti-bombes. Dans les deux pays, les pertes économiques estimées atteignent des valeurs considérables, jusqu'à 12 milliards de dollars au Liban⁴ et 4,8 milliards en Israël.⁵

Dès que la date officielle de cessation des hostilités a été connue, les deux camps ont intensifié leurs frappes pour s'assurer l'avantage avant que les armes ne soient réduites au silence par une décision de l'ONU. Israël a intensifié ses campagnes terrestres et multiplié les barrages d'artillerie, rasant des villages et en saturant d'autres de bombes à fragmentation tandis que le Hezbollah lançait sa plus importante salve de roquettes le dernier jour de la

¹ Selon la façon dont on compte, on peut considérer que la guerre a duré 34 jours au lieu de 33. Certains commentateurs l'ont aussi appelée « guerre des deux soldats » (*Harb al-Jundiyyain*). Les israéliens ont baptisée leur campagne « Opération changement de cap » (*Shinui Kivun*). Le premier assaut du Hezbollah portait le nom « Opération promesse tenue » (*Amaliya al-Waad al-Sadeq*) en référence à une promesse faite de longue date par son dirigeant d'obtenir la libération des prisonniers libanais détenus dans les geôles israéliennes.

² Les données relatives au Liban ont été fournies par le gouvernement et des agences des Nations unies. Les données relatives à Israël proviennent du gouvernement. L'ensemble de ces données est disponible dans le « Rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre de la résolution 1701 (2006) », Conseil de sécurité de l'ONU, S/2006/730, 12 septembre 2006. En plus des victimes libanaises et israéliennes, cinq membres du personnel de l'ONU ont été tués durant les combats, dont quatre militaires du Groupe d'observateurs de l'ONUST, l'organisation des Nations unies chargée de la surveillance de la trêve qui avait été créée à la suite des accords d'armistice signés entre Israël et ses voisins en 1949.

³ Une enquête israélienne a révélé que, contrairement à l'idée perçue pendant la guerre que les villes du nord s'étaient vidées, la plupart des résidents sont restés pendant toute la durée de la guerre ou ne se sont absentés que pour quelques jours. Selon cette enquête réalisée par le Taub Centre for Social Policy Studies, 85 pour cent des hommes et 66 pour cent des femmes ne sont jamais partis. *Haaretz*, 21 septembre 2006.

⁴ Données fournies par l'Université libanaise, <http://www.ul.edu.lb/warleb/French2.htm>. Cette somme inclue 2 milliards de dollars en dommages à l'infrastructure, 3 milliards pour les maisons et propriétés, 2 milliards pour les entreprises, 3 milliards dans les frais directs et indirects au secteur du tourisme et 2 milliards de manque à gagner du fait de l'interruption des activités économiques. Bien qu'il donne des chiffres légèrement inférieurs, Paul Salem considère cette guerre comme « la guerre israélo-arabe la plus coûteuse de l'histoire libanaise ». Salem, « The Future of Lebanon », *Foreign Affairs*, vol. 85, no. 6, p.18.

⁵ *The Jerusalem Post*, 1^{er} septembre 2006. Pour une description complète des dommages, du nombre de victimes et de violations du droit international humanitaire, voir le rapport d'une enquête menée par le Conseil sur les droits de l'Homme de l'Assemblée générale de l'ONU au Liban et en Israël en septembre 2006, A/HRC/2/7, 2 octobre 2006.

guerre, le 13 août, comme pour prouver que son arsenal et sa volonté de combattre étaient demeurés intacts.

La résolution 1701 a ramené le calme dans la région frontalière mais n'a pas apporté une paix durable. Elle fixe plusieurs objectifs assortis de délais variés et souvent mal définis ; si la résolution couvre une large variété de thèmes, son organisation confuse et son caractère trop souvent général témoignent de la difficile bataille diplomatique dont elle est issue.⁶ La résolution est plus efficace dans son approche des objectifs à court terme : la cessation des hostilités suivie de nouveaux arrangements sécuritaires (le double déploiement d'une FINUL élargie⁷ et des forces armées libanaises dans le sud et un retrait simultané des troupes israéliennes de l'autre côté de la frontière officielle, la "ligne bleue"). Ces objectifs formaient la partie des négociations qui n'était pas sujette à controverse et dont la mise en œuvre a connu un progrès régulier assez surprenant.

En dehors de ceci, les choses se compliquent. La résolution "souligne qu'il importe que le Gouvernement libanais étende son autorité à l'ensemble du territoire libanais" et mentionne spécifiquement à cet égard le besoin " qu'aucune arme ne s'y trouve sans le consentement du Gouvernement libanais et qu'aucune autorité ne s'y exerce autre que celle du Gouvernement libanais", référence non équivoque au Hezbollah. Elle évoque également le besoin du "strict respect par les parties de la Ligne bleue" et « son ferme attachement à l'intégrité territoriale, à la souveraineté et à l'indépendance politique du Liban à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues", faisant cette fois allusion aux incursions terrestres, aériennes et maritimes par Israël et, selon toute probabilité, à l'interférence de la Syrie.

L'article le plus intéressant et le plus controversé de la résolution est le paragraphe 8, qui appelle à un "cessez-le-feu permanent et une solution à long terme fondée sur", entre autres :

- "strict respect par les parties de la Ligne bleue" ;
- "établissement entre la Ligne bleue et le Litani d'une zone d'exclusion de tous personnels

⁶ Un diplomate français impliqué dans les négociations a décrit la lutte de son gouvernement avec les États-Unis en des termes qui évoquent le degré de tensions liés à la guerre en Irak. Entretien de Crisis Group, 12 août 2006.

⁷ La FINUL, la force intérimaire des Nations unies au Liban, a été créée par la résolution 426 du Conseil de sécurité de l'ONU en 1978 à la suite d'un cycle de combats. Ses effectifs, qui ont beaucoup variés dans le temps, étaient d'environ 2000 hommes lorsque les hostilités ont éclaté en juillet 2006. La FINUL initiale est désormais désignée comme la FINUL I, la force déployée après août 2006 étant la FINUL II.

armés, biens et armes autres que ceux déployés dans la zone par le Gouvernement libanais et les forces de la FINUL. . .” ;

- "application intégrale des dispositions pertinentes des Accords de Taëf et des résolutions 1559 (2004) et 1680 (2006) qui exigent le désarmement de tous les groupes armés au Liban" ; et
- "exclusion de toute vente ou fourniture d'armes ou matériel connexes au Liban, sauf celles autorisées par le Gouvernement libanais”.

Afin de mettre ces dispositions en application, on a demandé à la FINUL d'aider les forces armées libanaises "à prendre des mesures en vue de l'établissement de la zone mentionnée au paragraphe 8", tandis que le gouvernement libanais est appelé à sécuriser ses "frontières et autres points d'entrée" (avec, à sa demande, l'aide de la FINUL). L'article 15 se montre plus rigoureux et plus détaillé quant à l'embargo sur les armes en enjoignant tous les États à "prendre les mesures nécessaires pour empêcher, de la part de leurs ressortissants ou de leurs territoires ou au moyen de leurs navires de leur pavillon ou d'aéronefs de leur nationalité" la vente ou la fourniture d'armes, munitions, véhicules militaires, équipement, pièces détachées et autre matériel connexe ainsi que toute formation ou assistance technique qui ne serait pas autorisés par le gouvernement libanais ou la FINUL.⁸

De plus, la résolution prie le Secrétaire général de "mettre au point... des propositions pour mettre en œuvre les dispositions pertinentes des Accords de Taëf et des résolutions 1559 et 1680, notamment celles relatives au désarmement, et pour délimiter les frontières internationales du Liban... y compris en s'occupant de la question des fermes de Chebaa". Comme la formulation l'indique, aucun délai n'a été défini pour la plupart de ces questions.

Finalement, dans son dernier paragraphe, la résolution "souligne qu'il est important et qu'il est nécessaire d'instaurer une paix globale, juste et durable au Moyen-Orient", sans, une fois de plus, faire preuve d'une plus grande spécificité.

À la fin octobre, environ 8000 soldats de la FINUL II (dont 6420 soldats d'infanterie et 1580 marins) ont été déployés sur le théâtre, originaires pour la majorité de France (1546), d'Italie (1058), d'Espagne (796), d'Inde (761) et du Ghana (651). Les troupes terrestres se sont déployées à travers le territoire entre la Ligne bleue et le

⁸ Résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité de l'ONU, S/RES/1701, 11 août 2006.

Litani, un fleuve qui coule vers le sud depuis sa source dans les montagnes du Chouf qui séparent la vallée de la Bekaa de la région côtière, puis fait un coude vers l'ouest pour déboucher dans la Méditerranée juste au nord de la ville de Tyr. On attend encore l'arrivée de 5 à 7000 soldats de l'ONU, dont le déploiement a été retardé pour des raisons logistiques et parce que les États ont tardé à mettre en œuvre leurs engagements.⁹ Les forces de l'ONU sont placées sous le commandement d'un officier français, le major général Alain Pellegrini ; leur quartier général est situé à Naqoura, sur la côte libanaise juste au nord de la frontière. Bien que "cette nouvelle occupation"¹⁰ ait été accueillie avec quelques grommellements, la population locale semble dans son ensemble avoir accepté le déploiement des forces onusiennes.¹¹

Aux côtés de la FINUL, les forces armées libanaises ont commencé à déployer quatre brigades, qui devront finalement atteindre le nombre de 15 000 soldats, au sud du Litani, une région dont elles avaient été absentes depuis des décennies.¹² Ce déploiement s'est également

⁹ Les responsables de l'ONU ont prévu le déploiement au sol d'un total de 10 à 12 000 hommes, un nombre inférieur aux 15 000 hommes prévus par la résolution 1701. Lorsque les forces de l'ONU seront entièrement déployées, elles incluront des soldats du Bangladesh, Belgique, Chine, Espagne, Finlande, France, Ghana, Inde, Indonésie, Irlande, Italie, Malaisie, Népal, Norvège, Pologne et Turquie. Les forces russes sont présentes au Liban dans le cadre d'un accord bilatéral plutôt que de la FINUL. En plus de ces forces, plusieurs pays ont fourni des navires ainsi qu'environ 1500 membres de la « Maritime Task Force », qui a rejoint la FINUL sous commandement allemand le 15 octobre 2006. Ces derniers viennent d'Allemagne, du Danemark, de Grèce, de Suède et de Turquie. Crisis Group, communication par courrier électronique avec le porte-parole de la FINUL, 18 octobre 2006.

¹⁰ Commentaires d'un membre des forces de sécurité intérieure (FSI) à Crisis Group, Tyr, 13 septembre 2006. Crisis Group a observé les forces italiennes dans des véhicules blindés se dirigeant en direction de Tyr avec leurs mitraillettes pointées vers la route devant et derrière elles comme si elles s'attendaient à une attaque. Cette attitude défensive pourrait elle-même provoquer des conflits.

¹¹ Certains résidents ont exprimé leur soulagement lors du déploiement de la FINUL ainsi que leur espoir d'un certain bénéfice économique du fait de la présence de troupes européennes ayant un fort pouvoir d'achat et parce que celles-ci auront besoin des employés locaux. Crisis Group, entretien avec un officier de l'armée libanaise, Tibnin, 13 septembre 2006. Voir également Associated Press, 7 septembre 2006.

¹² L'impossibilité pour les forces armées libanaises de se déployer dans le sud reflétait la faiblesse de l'État libanais. Elles sont absentes du sud depuis les accords du Caire signés en 1969 entre le chef des forces armées libanaises et le dirigeant de l'OLP Yasser Arafat. Peu de temps après, d'autres combattants palestiniens sont arrivés de Jordanie, après "septembre noir", et ont aidé à convertir

déroulé en douceur, sans rencontrer d'opposition ni du Hezbollah ni parmi la population locale. À la fin octobre, quelque 10 000 soldats des forces armées libanaises étaient campés dans le sud. Les forces armées libanaises opéraient à partir d'un petit bureau de liaison dans le quartier général de Naqoura avant même l'arrivée de la FINUL II, par le biais duquel les officiers de l'ONU pouvaient faire passer des messages au Hezbollah. L'armée libanaise prétend avoir refusé des communications directes avec l'armée israélienne et la FINUL nie officiellement l'existence de tels contacts bien qu'il ait été à plusieurs reprises fait état du contraire. L'armée israélienne insiste sur le fait que l'on ne peut s'attaquer aux problèmes de façon efficace qu'avec ce type de contacts.¹³

À mesure que les troupes des forces armées libanaises et de la FINUL sont arrivées au sud, l'armée israélienne a commencé à se retirer. Le gouvernement israélien a indiqué au début qu'il retirerait ses forces si au moins 5000 hommes de la FINUL étaient déployés. À la fin du mois de septembre, seul un nombre limité de soldats israéliens étaient toujours présents dans une dizaine de postes le long de la frontière, attendant l'arrivée des autres soldats de la FINUL, mais dès les premières heures du 1^{er} octobre, ils se sont retirés de l'autre côté de la Ligne bleue, bien que ni le gouvernement libanais ni le Hezbollah n'aient reconnu le retrait comme complet.¹⁴ Le territoire qui était sous contrôle de l'armée israélienne est passé sous contrôle de la FINUL, qui a attendu 24 heures avant d'autoriser le déploiement des forces armées libanaises (afin de

la région frontalière en "terre du Fatah". Après son invasion en 1982, qui a poussé ses forces aux portes de Beyrouth et précipité le départ des combattants de l'OLP du Liban, Israël s'est progressivement retiré mais a continué à occuper une bande s'étendant d'est en ouest le long de la frontière et vers le nord là où Israël avance dans le territoire libanais (dans les villes de Kiryat Shmona et Metula) jusqu'aux montagnes du Chouf. Les troupes israéliennes patrouillaient dans cette bande, de même que l'Armée du Sud-Liban, force armée recrutée dans les villages locaux. En 2000, le Premier ministre Ehud Barak a retiré toutes les troupes israéliennes du Liban et l'ALS s'est effondrée. (Pour la zone contestée des fermes de Chebaa, voir plus bas) Les combattants du Hezbollah ont pris position le long de la frontière à la place des forces armées libanaises, qui n'étaient pas équipées et n'étaient pas en mesure de se déployer pour des raisons politiques.

¹³ Alors même qu'ils faisaient cette déclaration, les responsables israéliens félicitaient la force des Nations unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD) déployée sur le plateau du Golan pour son action d'intermédiaire entre la Syrie et Israël, laissant entendre que cette force pourrait servir de modèle pour le Sud-Liban.

¹⁴ Tant le gouvernement que le Hezbollah ont appelé Israël à renoncer au village de Ghajar, qui est situé sur le territoire libanais et qu'Israël occupait depuis 1967 (voir plus bas). Associated Press, 1^{er} octobre 2006.

vérifier le retrait des israéliens et l'absence du Hezbollah et pour éviter toute friction au cas où les forces armées libanaises et Tsahal se trouveraient nez à nez). Les commandants locaux israéliens ont maintenu un contact avec leurs homologues de la FINUL par des réunions hebdomadaires à Naqoura. À la fin du mois d'octobre, un canal de liaison Israël/Nations unies avait été mis en place des deux côtés.

À la demande de l'ONU, le 6 septembre, Israël a annoncé qu'il commencerait à lever le blocus total maintenu sur le Liban jusqu'alors.¹⁵ Il s'agissait d'une présence navale dans les eaux territoriales libanaises, d'une interdiction quasi-totale des vols à partir et à destination de l'aéroport international de Beyrouth¹⁶ et de frappes aériennes visant à empêcher tout mouvement à la frontière libanaise avec la Syrie. Le blocus, destiné à empêcher le réarmement du Hezbollah à partir de l'étranger, a été remplacé en Méditerranée par la présence temporaire de sept navires européens¹⁷ et sur terre par le déploiement de troupes libanaises le long des 330 km de frontière avec la Syrie. Le gouvernement libanais affirme avoir 8000 hommes répartis le long de la frontière et commence à recevoir une assistance technique de la part de certains pays européens afin d'améliorer leur surveillance là-bas et à l'aéroport de Beyrouth.

Le Liban d'après-guerre non seulement doit réparer les énormes dommages causés à son infrastructure et restaurer la confiance dans son économie ; il doit également faire face à une catastrophe humanitaire découlant de l'usage intensif et généralisé d'obus à fragmentation et de roquettes par l'armée israélienne. Parce que, souvent, elles n'éclatent pas, de nombreuses sous-munitions non explosées, de la taille d'un téléphone portable, sont disséminées dans les villages et dans la campagne ou sont restées accrochées dans les arbres, petites bombes qui pourraient exploser par un simple contact, par exemple lors de la récolte des olives en octobre. Les experts en déminage affirment être toujours en train de

retirer les débris mortels du conflit de 1996 ainsi que des champs de mines anti-personnel laissés derrière elles par les forces israéliennes lors de leur retrait en 2000 et ils se plaignent de ne pas disposer des ressources suffisantes pour faire face au défi encore plus grand que représente le déminage des munitions restées sur place depuis la dernière guerre.

La présence d'une telle quantité de matériel non explosé (des études d'experts estiment le nombre de sous-munitions non explosées entre 170 et 340 000¹⁸) et la destruction de plusieurs villages proches de la Ligne bleue gênent le retour des habitants déplacés, rendant une bonne partie du territoire au sud du Litani inaccessible et inapproprié pour l'agriculture et l'élevage. Comme Crisis Group l'a noté dans un précédent rapport, il s'agit d'un facteur qui a historiquement contribué au conflit en permettant aux deux côtés de "considérer la région moins comme une entrave à l'activité militaire que comme un stand de tir".¹⁹ Israël a remis des cartes indiquant là où sont tombé les obus mais, selon l'ONU, celle-ci ne sont « assez précises pour être utiles sur le terrain ». ²⁰ Selon le commandant de l'unité d'artillerie de Tsahal responsable du lancement des munitions à fragmentation durant la guerre, l'armée israélienne possède non seulement des cartes mais aussi un enregistrement digital des séquences de lancement et des journaux précisant les coordonnées des cibles.²¹

¹⁵ Israël a levé le blocus aérien le 6 septembre 2006 et le blocus maritime le 7 septembre.

¹⁶ Israël a autorisé les vols de Royal Jordanian Airlines entre Beyrouth et Amman ainsi que les vols de Middle East Airlines, la compagnie libanaise, à condition que l'équipement soit vérifié à Amman par la police jordanienne. Israël et la Jordanie ont signé un traité de paix en 1994 et leurs services de sécurité ont coopéré sur certains problèmes.

¹⁷ Suite à la levée du blocus dans la première semaine de septembre, sept navires militaires sous commandement italien ont patrouillé en Méditerranée au large des côtes libanaises, dont quatre navires italiens, un français, un britannique et un grec. Ils attendaient le déploiement de huit navires de guerre allemands suite à l'approbation du Bundestag le 20 septembre. La nouvelle force a pris ses fonctions à la mi-octobre (voir plus bas).

¹⁸ L'ONU a d'abord identifié le lieu de 451 frappes individuelles de bombes à fragmentation, tandis que des rapports israéliens indiquaient que l'armée israélienne avait tiré au moins 1800 roquettes contenant 1,2 million de sous-munitions, avec un taux d'échec de 15 à 40 pour cent selon les conditions environnementales. Voir le rapport du Conseil sur les droits de l'Homme de l'ONU, op. cit., pp. 13-14, 22 ; les rapports de Meron Rapport dans *Haaretz* (en anglais), 8 et 12 septembre 2006 ; "Rapport du Secrétaire général", op. cit., pp. 10-11 ; et "Lebanon: Protect Civilians From Unexploded Weapons", Human Rights Watch, 16 août 2006, et "Lebanon: Israeli Cluster Munitions Threaten Civilians", Human Rights Watch, 17 août 2006, disponible sur <http://www.hrw.org>.

¹⁹ Crisis Group, Rapport Moyen-Orient N°7, *Old Games, New Rules: Conflict on the Israel-Lebanon Border*, 18 novembre 2002, p. ii.

²⁰ "Rapport du Secrétaire général", op. cit., p. 10.

²¹ Entretien de Crisis Group, Tel Aviv, 21 septembre 2006.

II. LA RESOLUTION 1701

A. DU POINT DE VUE ISRAËLIEN

Bien que certains responsables israéliens maintiennent qu'Israël a gagné,²² nombre de leurs compatriotes considèrent cette guerre comme un revers qui a considérablement érodé la capacité de dissuasion de leur pays. Parce qu'ils n'ont pas réussi à atteindre les buts qu'ils s'étaient fixés (retour des deux soldats capturés et désarmement du Hezbollah), les dirigeants se sont retrouvés avec une résolution du Conseil de sécurité qui faisait la vague promesse d'atteindre ces objectifs par d'autres moyens à une date ultérieure. Ils ont trouvé un certain réconfort en se convainquant que l'armée israélienne avait porté un coup sévère au Hezbollah, prétendant avoir éliminé la plupart des roquettes longue portée du mouvement, tué environ 700 de ses combattants, détruit un certain nombre de ses possessions et infligé de telles épreuves à la population que le Hezbollah n'aurait pas envie de relancer le conflit dans un futur proche.²³

La résolution 1701 a également ramené l'armée libanaise près de la Ligne bleue pour la première fois

²² "Non seulement nous avons gagné la guerre, nous avons également obtenu quelques avancées", a déclaré un haut responsable du gouvernement. "Nous sommes vraiment étonnés par ce qui arrive". La FINUL, selon lui, est "une force importante et efficace et elle est dotée d'un mandat convenable... Personne n'avait jamais imaginé que 15 000 soldats de la FINUL seraient déployés". Entretien de Crisis Group, Tel Aviv, 19 septembre 2006.

²³ "Sur 1000 combattants à part entière et de 4 à 7000 combattants à temps partiel, 700 ont été tués", selon un haut responsable de la sécurité. "Il s'agit d'un nombre considérable et la principale raison pour laquelle nous estimons que le Hezbollah se fera oublier pour quelque temps". Entretien de Crisis Group, Tel Aviv, 19 septembre 2006. Il a ajouté qu'Israël était satisfait des résultats opérationnels de la guerre puisque les « possessions » du Hezbollah avaient été « sérieusement endommagées ». Ephraïm Sneh, le ministre adjoint de la Défense, estime que 90 pour cent des roquettes longues portée du Hezbollah ont été détruites. De plus, sur ses 12 000 roquettes à courte et moyenne portée, le Hezbollah en a tiré 4000, selon lui, et Tsahal en a détruit encore 2000. Finalement, le Hezbollah est en train de "perdre le soutien des libanais, ce qui affecte leur intention de prendre le contrôle du pays et d'établir une république islamique". Ainsi, "le Hezbollah et ses soutiens ne vont pas utiliser le Liban comme une base pour une nouvelle confrontation". Entretien de Crisis Group, Tel Aviv, 21 septembre 2006. (Sneh a été à nouveau désigné ministre adjoint de la Défense en octobre 2006. Au moment de l'entretien, il dirigeait le bloc parlementaire du parti travailliste).

depuis des décennies, provoquant la satisfaction des commandants locaux israéliens face à l'absence de combattants et postes militaires du Hezbollah tout près de la frontière.²⁴ Un expert militaire a déclaré que, en raison du déploiement des forces armées libanaises, "le Hezbollah a perdu son titre de défenseur du sud. Voilà pourquoi nous estimons qu'ils ont perdu."²⁵ Finalement, la résolution de l'ONU a réitéré l'appel au désarmement du Hezbollah et ordonné un embargo sur les armes pour contrôler la capacité de celui-ci à réarmer. La résolution 1701, bien qu'elle n'ait pas une efficacité optimale, "est une bonne chose pour Israël et, si elle est mise en œuvre, mènera à un changement substantiel dans les règles du jeu au Liban".²⁶

Reconnaissant qu'il est improbable que les objectifs plus ambitieux proposés par la résolution 1701 soient atteints dans un avenir proche, Israël s'est toutefois fixé deux objectifs principaux, selon des responsables du ministère des Affaires étrangères : empêcher le Hezbollah de recouvrer une capacité en termes d'armes stratégiques en même temps qu'un accès à la frontière ("Nous sommes moins inquiets s'ils n'ont que des mortiers et des armes légères"), et renforcer le gouvernement libanais face à ce groupe armé.²⁷ À cet égard, une « préoccupation majeure » concerne "un certain degré de contrebande d'armes à partir de la Syrie" dont il aurait été fait état après la guerre.²⁸ Selon les dires d'un responsable, le Hezbollah a "refait le plein" depuis la guerre : "Nous pouvons peut-être repousser ce problème à plus tard mais nous ne pouvons pas l'ignorer."²⁹

Selon une source américaine, l'exigence israélienne la plus insistante en ce qui concerne la résolution 1701 a trait aux activités syriennes, en particulier le transfert d'explosifs.³⁰ L'influence iranienne provoque également

²⁴ "C'est une nouvelle réalité", a observé le major Zvika Golan, porte-parole du commandement nord de Tsahal. "Nous n'avons plus d'hommes du Hezbollah présents à la frontière". Entretien de Crisis Group, Shomera, 20 septembre 2006.

²⁵ Entretien de Crisis Group avec Ephraïm Sneh, Tel Aviv, 21 septembre 2006.

²⁶ Briefing ministre israélien des Affaires étrangères, 13 août 2006.

²⁷ Entretien de Crisis Group, Jérusalem, 20 septembre 2006.

²⁸ Crisis Group, entretien avec un responsable de la sécurité israélien, Tel Aviv, 19 septembre 2006 ; Crisis Group, entretien avec un responsable israélien, Washington, octobre 2006.

²⁹ Entretien de Crisis Group, Tel Aviv, 19 septembre 2006.

³⁰ "Ils ne nous ont pas vraiment demandé de faire pression sur le FINUL pour poursuivre le Hezbollah. Leur principale revendication concerne la Syrie et c'est elle sur laquelle ils

une grande anxiété, incitant un ministre du gouvernement à affirmer : “le Hezbollah n’est pas une organisation terroriste. C’est un bataillon de l’armée iranienne, structuré et entraîné par les Gardiens de la Révolution”.³¹ Selon un autre responsable : “Même certains de nos propres experts étaient surpris de l’ampleur de l’engagement iranien”, du commandement et du contrôle de certaines opérations du Hezbollah par certains éléments des Pasdaran, les Gardiens de la Révolution iranienne, aux conseils généraux et, a-t-il suggéré (mais sans en apporter la preuve), peut-être même d’une implication dans l’enlèvement des deux soldats israéliens. Il estime que, depuis la guerre, l’argent iranien destiné à la reconstruction arrive dans le pays “en telles quantités que tout le monde est sous le choc.”³²

Le destin de ces deux soldats est d’une importance capitale d’un point de vue politique. Pour le Premier ministre Olmert, assurer leur libération est essentiel pour montrer que la guerre a au moins permis d’atteindre certains de ses objectifs. Israël semble avoir clairement faire comprendre qu’il est prêt pour cela à relâcher tous les prisonniers libanais qu’il détient actuellement, à savoir les trois prisonniers qu’il détenait avant la guerre, y compris Samir Kuntar, condamné pour avoir tué un père de famille israélien et sa fille de quatre ans et les cinq prisonniers faits pendant le conflit.³³ Ce qu’Olmert refuse de façon toute aussi catégorique, pour le moment du moins, est la libération

des détenus non libanais, sur laquelle insiste le Hezbollah.

Sur le long terme, Israël n’a pas renoncé à son objectif général de désarmer le Hezbollah. Il considère la résolution 1701 comme un moyen de mettre en œuvre l’objectif encore non atteint de la résolution 1559 (2004), c’est-à-dire “le démantèlement et le désarmement de toutes les milices libanaises et non libanaises”³⁴ selon un processus en trois phases : la présence de la FINUL II et des forces armées libanaises et la limitation des activités du Hezbollah au sud du Litani ;³⁵ un embargo aérien et maritime, en particulier à la frontière syrienne ; et le partage international formel et informel de renseignement afin de surveiller la zone frontalière.³⁶ Cet objectif ultime, comme le voient les responsables israéliens, est de “profiter de la situation” pour “rapprocher autant que possible le mandat de la FINUL II du Chapitre VII”.³⁷ Toutefois, si l’ONU ne suivait pas, ce serait “une erreur cruciale, semant les graines d’un prochain conflit”.³⁸

B. DU POINT DE VUE DU GOUVERNEMENT LIBANAIS

Le gouvernement, y compris ses deux ministres appartenant au Hezbollah, a d’abord apporté son soutien à la résolution 1701. Bien qu’il ait chicané sur certains aspects qui, selon les dires d’un haut responsable, “ne vont pas assez loin”, il considérerait la résolution comme

veulent que nous fassions pression”. Crisis Group, entretien avec un responsable américain, Washington, octobre 2006.

³¹ Avi Dichter, ministre israélien de la Sécurité publique, présentation à la Brookings Institution, Washington, 19 octobre 2006.

³² Entretien de Crisis Group, Tel Aviv, 19 septembre 2006. Du point de vue d’un grand nombre de responsables israéliens et experts en sécurité, le Hezbollah n’est pas un acteur autonome. “Le Hezbollah en soi n’existe pas”, selon Ephraim Sneh. “Tout est dirigé à distance depuis Téhéran et l’Iran a un grand intérêt à déstabiliser la région. Attention, donc, à l’avenir aux traquenards au Liban”. Entretien de Crisis Group, Tel Aviv, 21 septembre 2006. Lui et d’autres ont prédit que l’Iran utiliserait le Hezbollah si son programme nucléaire était attaqué et que la Syrie, l’autre parrain du Hezbollah, avait besoin du mouvement comme de “son dernier et seul levier pour récupérer le plateau du Golan”. Crisis Group, entretien avec Dan Meridor, ancien ministre de la Justice, Tel Aviv, 20 septembre 2006. Selon Meridor, “il existe un nouvel axe Iran/Hezbollah/Hamas qui s’oppose au droit d’Israël à exister. Il s’agit d’un grave *Weltanschauung*, enraciné dans des fondations religieuses et qui, par conséquent, contrairement au nationalisme arabe de Nasser, ne se prête pas au compromis. Un tel conflit ne peut être résolu, tout au mieux peut-il être géré”.

³³ Crisis Group, entretiens avec des diplomates arabes et européens, septembre/octobre 2006.

³⁴ Résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité de l’ONU, S/RES/1559, 2 septembre 2004.

³⁵ Bien qu’ils aient parfois été critiqués envers les performances des forces armées libanaises, les responsables israéliens ont bien accueilli la dispersion par celles-ci des partisans du Hezbollah lors des manifestations à proximité de la clôture de la Ligne bleue le 20 octobre 2006 pour la célébration de Yom Yeroushalayim et l’action des forces espagnoles de la FINUL II pour interrompre ce qu’Israël présente comme des activités d’entraînement du Hezbollah dans le sud. Crisis Group, entretien avec un responsable du ministère des Affaires étrangères israélien, Jérusalem, octobre 2006.

³⁶ Des responsables israéliens préconisent d’améliorer ce partage de renseignements. Inquiets de ce que la résolution 1701 ne contient “aucun mécanisme formel ou régulier de contrôle”, ils demandent la création d’une “commission des violations” de l’ONU chargée d’établir un rapport quotidien et de sanctionner les transgressions. L’objectif serait d’inciter “la Syrie et l’Iran à être plus attentifs” dans la mise en œuvre de l’embargo et à atténuer les risques d’une “pénétration progressive” du Hezbollah au sud du Litani. Crisis Group, entretien avec un responsable du ministère des Affaires étrangères, Jérusalem, octobre 2006.

³⁷ Ibid.

³⁸ Crisis Group, entretien avec un responsable de la sécurité israélien, Tel Aviv, 19 septembre 2006.

“globalement positive” : elle met fin aux hostilités, définit un cadre pour une “résolution plus permanente des problèmes dans le sud” (à défaut d’un règlement de paix global) et enclenche un processus qui permet de faire face aux problèmes urgents comme les litiges frontaliers (notamment le statut des fermes de Chebaa), les prisonniers, les cartes de champs de mines et prisonniers, et le maintien de l’ordre aux frontières.³⁹ Le déploiement des forces armées libanaises dans le sud s’est bien mieux déroulé qu’on ne l’avait anticipé ; en créant une atmosphère de contrôle, cette présence militaire importante a engendré une dynamique nouvelle et positive en seulement quelques jours. La mission de l’armée, selon les hauts responsables et officiers de l’armée, était sans équivoque : défendre le pays contre l’agression israélienne, imposer la souveraineté de l’État à travers le pays, garantir la sécurité et la stabilité, éliminer la présence résiduelle de l’ennemi,⁴⁰ coopérer avec les organisations humanitaires et coordonner leurs efforts avec les autres agences de sécurité.⁴¹

En ce qui concerne les armes du Hezbollah, ils ont clairement annoncé que l’armée confisquerait toute arme qu’elle trouverait au sud du Litani mais qu’elle

n’avait aucune obligation de les chercher dans le cadre de la résolution 1701.⁴² En d’autres termes, ce qui est invisible n’existe pas et, si elle est invisible, la région au sud du Litani pourrait être déclarée “zone d’exclusion de tous personnels armés, biens et armes autres que ceux déployés dans la zone par le Gouvernement libanais ou les forces de la FINUL ” conformément à la résolution 1701. Quant à l’embargo sur les armes, le Premier ministre a indiqué que le Liban avait l’intention d’imposer un embargo aussi strict que possible mais qu’il n’accepterait pas la présence de forces internationales à la frontière syrienne (ce que la Syrie n’accepterait pas non plus), seulement une assistance technique.⁴³ Si la FINUL devait se déployer près de la frontière, prédit un responsable, une forte opposition de la Syrie et des forces pro-syriennes “engendrerait un conflit interne qui pourrait menacer l’existence-même du pays”.⁴⁴

Les dirigeants libanais, conscients à la fois du pouvoir et des contraintes du Hezbollah, semblent unanimes sur le fait qu’on ne peut imposer le désarmement du mouvement mais qu’il devrait résulter d’un processus politique interne consensuel. “Le problème dans le Liban d’aujourd’hui est politique, pas militaire”, a déclaré un chef de la sécurité libanaise :

Les chiïtes et le Hezbollah ne veulent pas perdre ce qu’ils ont acquis et ils ont le sentiment que tout le monde au Liban et en dehors est contre eux. Avant, les chiïtes étaient très pauvres. Pour eux, la terre est sacrosainte. Quand ils sont attaqués, ils se défendent. Ils sont très fiers d’avoir défendu leur terre contre Israël. Maintenant, si la communauté internationale exerce une plus grande pression sur le Hezbollah, cela aura un impact négatif sur la stabilité interne au Liban. Il vaut mieux entretenir un dialogue

³⁹ Crisis Group, entretien avec un représentant du gouvernement, Beyrouth, 12 septembre 2006. En particulier, le Liban avait souhaité que le Conseil de sécurité appelle à un cessez-le-feu plutôt qu’à une simple cessation des hostilités et qu’il place la zone des fermes de Chebaa sous la juridiction de l’ONU en tant que premier pas vers la résolution de son statut. Voir le plan en sept points du gouvernement présenté plus bas.

⁴⁰ L’armée reconnaît qu’il s’agit surtout d’un souhait. Elle n’a pas tenté pas de pousser les forces israéliennes hors du Liban, sachant très bien que, sa propre incapacité militaire mise à part, Israël était déjà en train de se retirer, conformément à ses obligations en vertu de la résolution 1701.

⁴¹ Crisis Group, entretien avec le général Rafiq Hamoud, commandant de la 11^{ème} brigade des forces armées libanaises, Tibnin, 13 septembre 2006. Reflétant les divisions politiques de la scène libanaise, le ministre de la Défense Elias Murr a déclaré que l’armée avait un double rôle à jouer : défendre les frontières et empêcher l’ennemi d’exploiter un quelconque prétexte pour revenir dans le sud du Liban. Cité dans *L’Orient le Jour*, 11 octobre 2006. Cette déclaration a été interprétée par les responsables du Hezbollah comme un avertissement voilé selon lequel les forces armées libanaises prendraient des mesures préventives contre le Hezbollah, à contrepied de leurs règles d’engagement officielles. Leur réponse illustre leur colère : “Nous avons une victoire, un soutien populaire et des armes”, selon Mahmoud Qumati, membre du bureau politique, “Aussi n’avons-nous aucune raison d’accepter cette nouvelle stratégie”. Entretien de Crisis Group, Beyrouth, 11 octobre 2006. D’autres responsables du Hezbollah se sont montrés beaucoup moins nerveux, considérant que cette déclaration s’adressait principalement à une audience étrangère. Entretiens de Crisis Group, Beyrouth, Tyr, octobre 2006.

⁴² Il est toujours fait référence au Hezbollah comme un partenaire. Durant le déploiement des forces armées libanaises dans le sud, Michel Soleiman, le commandant en chef, a appelé les soldats à se préparer “à se déployer aux côtés de la résistance [*muqawamatina*] et de notre peuple, dont la résilience continue de surprendre le monde entier”. *As-Safir*, 17 août 2006.

⁴³ Le président syrien Bashar al-Assad a déclaré que la présence de la FINUL à la frontière syro-libanaise serait “considérée comme une action hostile” et qu’elle “ne ferait que compliquer davantage les problèmes existants”. United Press International, 21 septembre 2006.

⁴⁴ Crisis Group, entretien avec le général Saleh Hage Sleiman, porte-parole des forces armées libanaises, Beyrouth, 12 septembre 2006.

avec eux et nous serons alors en mesure de contrôler la situation bien plus facilement.⁴⁵

Selon les dires d'un dirigeant, "On ne devrait pas présenter ce conflit comme un conflit entre un gouvernement et une milice rebelle".⁴⁶

Ceci dit, l'interaction entre la résolution 1701 et la politique internationale est une source de tension croissante et a influencé les diverses interprétations de la résolution. Le gouvernement libanais est sorti de la guerre affaibli ; le pays était anéanti, son économie en ruines, sa population démoralisée et la scène politique plus polarisée qu'avant.⁴⁷ Si, pendant la guerre, le soutien au Hezbollah était général, les récriminations ont commencé avant même que le cessez-le-feu ne soit en vue. Les dirigeants du Mouvement du 14 mars, créé après l'assassinat du Premier ministre Rafiq Hariri au début de l'année 2005, ont rapidement dénoncé le Hezbollah pour avoir imprudemment provoqué une guerre dévastatrice. Quand les armes se sont tues, Samir Geagea, dirigeant chrétien et ancien seigneur de la guerre, et Walid Jumblatt, le dirigeant druze, ont sévèrement critiqué le mouvement. "La majorité du peuple libanais n'a pas l'impression d'avoir gagné", selon Geagea. "Ils ont plutôt l'impression qu'une catastrophe majeure leur est tombée dessus et a rendu leur présent et leur avenir incertains".⁴⁸ Par conséquent, "les armes du Hezbollah sont un problème qui n'est pas négociable pour nous. Nous ne céderons pas sur cette question même si nous savons que le désarmement doit être fait par des moyens politiques".⁴⁹

Les partisans du Hezbollah ont à leur tour accusé leurs détracteurs de trahison en temps de guerre, prétendant être les seuls à avoir fait front contre Israël et concluant qu'ils avaient fait ce que l'État ne pouvait pas faire lui-même : défendre le pays contre une agression externe. Le fait que le parti se présente comme une force de dissuasion a déclenché un débat interne. Selon les dires d'un responsable proche du Premier ministre,

Le Hezbollah a dit que ses armes servaient à dissuader une attaque israélienne. On pourrait répondre que la récente guerre a montré que ce pouvoir de dissuasion avait échoué : Israël a bien attaqué. Mais le Hezbollah dit maintenant que, certes, il n'a pas arrêté Israël cette fois-ci mais que cela montre quand même à Israël qu'il ne peut pas gagner ce genre de guerre et qu'il est fort improbable qu'il s'y risque à nouveau. C'est pour cela que la question des armes du Hezbollah reste d'actualité.⁵⁰

Du point de vue du Premier ministre Siniora et de ses alliés, la solution serait d'éviter de provoquer le Hezbollah ou la Syrie (d'où l'objection à la répartition de troupes de l'ONU le long de la frontière syrienne) tout en consolidant progressivement la capacité et la présence de l'État à travers le pays, en renforçant les forces armées libanaises et en montrant qu'elles sont crédibles pour défendre la souveraineté du pays, retirant du même au Hezbollah l'argument par lequel il justifie son besoin d'être armé. Aussi Siniora a-t-il à plusieurs reprises soulevé la question des survols israéliens (son ministre de la Défense menace de tirer sur tout avion qui violerait la souveraineté libanaise, ce que le Hezbollah a par le passé trouvé plus facile à dire qu'à faire)⁵¹ et critiqué les actions israéliennes comme des violations de la résolution.⁵²

Siniora compte également sur les donateurs pour prendre l'initiative de reconstruire le pays. Jusqu'à présent, malgré des promesses internationales impressionnantes, l'État a été beaucoup moins visible que les militants du Hezbollah qui, dès que les hostilités ont cessé, ont évalué les dommages et offert une compensation en liquide à ceux qui avaient perdu leur maison afin de pouvoir louer un logement pendant un an durant la reconstruction. Autant que l'on sache, le Hezbollah a largement tenu sa promesse, comme l'ont confirmé de nombreux habitants interrogés par Crisis Group.⁵³ Le gouvernement, qui a donné la priorité à la

⁴⁵ Entretien de Crisis Group, Beyrouth, 12 septembre 2006.

⁴⁶ Crisis Group, entretien avec un responsable libanais, Beyrouth, 12 septembre 2006.

⁴⁷ Pour une analyse de la scène libanaise avant et pendant la guerre, voir Crisis Group, Rapport Moyen-Orient N°57, *Israel/Palestine/Lebanon: Climbing out of the Abyss*, 25 juillet 2006 ; Rapport Moyen-Orient N°48, *Lebanon: Managing the Gathering Storm*, 5 décembre 2005 ; et Rapport Moyen-Orient N°39, *Syria After Lebanon, Lebanon After Syria*, 12 avril 2005.

⁴⁸ Cité par Associated Press, 25 septembre 2006.

⁴⁹ Crisis Group, entretien avec un parlementaire membre du Courant du futur de Saad Hariri, Tripoli, 18 octobre 2006.

⁵⁰ Crisis Group, entretien avec un responsable libanais, Beyrouth, 12 septembre 2006.

⁵¹ "Après le retrait de l'ennemi israélien, on a constaté deux types de violations : les violations de la Ligne bleue . . . et les violations de l'espace aérien. Le commandement de l'armée a reçu l'ordre clair de tirer sur tous les avions qui pénètrent l'espace aérien libanais". Cité dans *Al-Hayat*, 13 octobre 2006.

⁵² Des responsables américains se sont plaints de ce que Siniora était trop ouvertement critique à l'égard d'Israël. Crisis Group, entretiens avec des responsables américains, Washington, octobre 2006.

⁵³ Crisis Group, entretiens dans les quartiers sud de Beyrouth, Nabatiyé et Avta Shaab entre autres. Toutefois, le Hezbollah n'a pas versé de compensation à tous ceux dont les maisons

reconstruction d'ensembles d'habitations et de l'infrastructure, a été moins visible ; il n'a commencé à distribuer de l'argent qu'il y a une quinzaine de jours.⁵⁴

Pour renforcer les forces armées, Siniora compte sur la communauté internationale, notamment la FINUL, pour leur fournir de l'équipement et une formation. La route sera longue et périlleuse. Bien que l'armée ait été reconstituée après que les Accords de Taëf eurent mis fin à la guerre civile, elle a été délibérément sous-équipée, principalement de peur qu'elle ne soit la proie de divisions sectaires, émerge comme une force autonome et intervienne dans les affaires intérieures. Timor Göskel, un responsable de la FINUL à la retraite, affirme que le personnel des forces armées libanaises "n'a pas d'armes, pas de tentes, pas de sacs de couchage. Ils se déplacent en minibus et demandent de l'eau aux Nations unies. Dans le sud, les gens essaient de les admirer mais ils sont en fait la force de sécurité la plus mal équipée du Liban." 90 pour cent de leur budget est consacré aux salaires : "Comment peut-on entraîner une armée avec les 10 pour cent restants ?"⁵⁵

Les efforts de consolidation de l'armée devront aussi s'accompagner d'un rééquilibrage politique délicat et d'un engagement de la part des partenaires potentiels du Liban.⁵⁶ D'une part, et c'est l'opinion de l'Occident et des États-Unis en particulier, le rôle de l'armée (tel qu'il l'a été jusqu'à présent) doit être majoritairement tourné vers l'intérieur plutôt que vers la protection de la souveraineté de la nation et de ses frontières.⁵⁷ Pour le Hezbollah et ses partisans, en revanche, ceci reviendrait à protéger Israël contre le Liban plutôt que l'inverse. D'autre part, le déploiement de quelque 10 000 soldats, voire 15 000, dans le sud et le renforcement de la

ont seulement été endommagées et qui ont besoin d'une assistance pour les réparer ; il n'a pas non plus compensé la perte d'entreprises non-résidentes, comme les magasins par exemple.

⁵⁴ Les premiers versements effectués par le gouvernement pour soutenir les habitants du sud ont été reçus le 21 octobre 2006.

⁵⁵ La FINUL, a-t-il dit, devrait encourager les gens dans le sud à devenir plus dépendants de l'armée en améliorant son statut d'institution et en la rendant plus crédible : "C'est la seule institution nationale au Liban". Il a également proposé que la communauté internationale offre une assistance à l'armée. Ajoutant une note de scepticisme : "Le gouvernement ne s'intéresse pas au sud. Pour eux, le Liban s'arrête à l'aéroport [dans le sud de Beyrouth]". Entretien de Crisis Group, Beyrouth, 10 septembre 2006.

⁵⁶ Ali al-Amine, un journaliste libanais au quotidien *al-Balad*, estime que certains libanais s'opposeraient à l'idée de renforcer le pouvoir de l'armée, "parce qu'avant la guerre civile, l'armée intervenait beaucoup en politique". Entretien de Crisis Group, Deir Kifa, 14 septembre 2006.

⁵⁷ Crisis Group, entretien avec un responsable américain, Washington, octobre 2006.

présence des troupes à la frontière syrienne font qu'il est plus difficile pour les Forces de sécurité intérieure (FSI) (branche consacrée à la sécurité intérieure placée sous le contrôle du ministère de l'Intérieur) de prendre la place de l'armée, ce qui pourrait éventuellement laisser un vide dans le reste du pays.⁵⁸ Le gouvernement a donc demandé une aide sous la forme d'un approvisionnement en armes et autre matériel (également pour le compte des FSI) et les deux institutions ont lancé des campagnes de recrutement.⁵⁹

C. DU POINT DE VUE DU HEZBOLLAH

En dépit des pertes en termes d'hommes, d'équipement et de biens⁶⁰ et malgré les dommages causés dans les villages du sud et à leurs habitants ainsi que dans les quartiers sud de Beyrouth, le Hezbollah est sorti du conflit avec un fort sentiment de victoire pour avoir résisté à une attaque d'un mois par une force militaire qui lui était bien supérieure. Lors d'un rassemblement de milliers de personnes à Beyrouth le 23 septembre, le chef du Hezbollah Hassan Nasrallah a parlé d'une "victoire stratégique, historique et divine" qui a écorné

⁵⁸ Plusieurs dirigeants et experts en sécurité ont découragé une transformation trop rapide de l'armée de gardien de l'ordre public en un protecteur des frontières, évoquant une menace posée par des groupes libanais liés à Al-Qaeda, notamment dans le nord. "La principale menace contre la FINUL et l'armée libanaise vient des groupes islamistes et d'Al-Qaeda", a déclaré un responsable de la sécurité. Ce que confirme un de ses collègues : "Certains rapports troublants affirment qu'Al-Qaeda souhaite s'installer au Liban [à partir de la Syrie]. C'est pourquoi nous ne voulons remplir le vide aussi vite que possible." (Lors de cet entretien, nous avons appris qu'une attaque armée avait eu lieu contre l'ambassade américaine à Damas, ce qui a renforcé dans l'esprit de notre interlocuteur l'idée d'une menace posée par les groupes liés à Al-Qaeda). Entretien de Crisis Group, Beyrouth, 12 septembre 2006.

⁵⁹ Un haut responsable du gouvernement a déclaré que l'armée aurait besoin de 1,2 milliard de dollars en équipement et les FSI de 200 à 300 millions. Entretien de Crisis Group, Beyrouth, 11 septembre 2006. Cette déclaration a été confirmée par des responsables militaires, qui ont insisté sur le besoin de l'armée en armes défensives, en particulier des armes anti-aériennes et anti-tank. Entretien de Crisis Group, Beyrouth, 12 septembre 2006. Les FSI, fortes de 24 000 hommes, veulent recruter 3 à 5000 soldats supplémentaires, notamment parmi d'anciens soldats qui ont déjà un certain niveau de formation. L'armée compte 50 000 soldats et espère en recruter encore 13 à 15 000. Crisis Group, entretien avec un haut responsable de la sécurité, Beyrouth, 12 septembre 2006.

⁶⁰ Le Hezbollah rejette les nombres avancés par Israël et affirme n'avoir perdu que 200 combattants. Crisis Group, entretien avec un responsable du Hezbollah, Beyrouth, octobre 2006.

l'image d'Israël : "Nous en avons terminé avec l'armée invincible. Nous en avons aussi terminé avec l'État invincible." Désormais, Nasrallah voit une nouvelle tâche pour le Hezbollah, l'établissement d'un État libanais fort qui, grâce à sa capacité de défendre sa souveraineté, écarterait le besoin d'un mouvement de résistance et de ses armes :

La résistance est le produit de plusieurs causes, l'occupation, l'arrestation de prisonniers, le pillage des ressources en eau, les menaces contre le Liban et les attaques contre la souveraineté libanaise... Attaquons-nous aux causes et l'effet disparaîtra. Quand nous aurons construit un État fort et juste qui protège le Liban et les libanais, il sera facile de trouver une solution honorable à la question de la résistance et de ses armes.⁶¹

Bien qu'il crie victoire, le Hezbollah a été forcé d'accepter la résolution 1701 malgré des défauts évidents (du point de vue du parti). Les éléments pratiques de la résolution ont surtout trait à la façon de contenir le Hezbollah, par le déploiement des forces armées libanaises, le renforcement de la FINUL et une surveillance accrue des frontières, sans mécanismes parallèles pour limiter les actions militaires israéliennes. Il est symptomatique que les références aux Accords de Taëf se concentrent sur la disposition relative au désarmement dans le cadre d'un processus bien plus complet de rétablissement de la souveraineté de l'État.⁶² Quoiqu'il en soit, Nasrallah a bien accueilli la FINUL "tant qu'elle se confine à sa mission", qui selon lui consiste à "soutenir l'armée libanaise... pas à espionner le Hezbollah ou à désarmer la résistance." Déclarant que le Hezbollah avait "plus de 20 000 roquettes", il a promis immédiatement de respecter la résolution 1701

⁶¹ Il a ajouté : "Toute idée de reddition des armes de la résistance à l'État, aux autorités, au régime actuels dans les circonstances actuelles reviendrait à laisser le Liban exposé devant Israël, qui pourrait tuer et bombarder à loisir, arrêter tout le monde, et piller notre terre et notre eau. Nous ne pouvons certainement pas l'accepter". Traduction BBC disponible sur <http://justworldnews.org/archives/002139.html>. Comme l'a fait remarqué un responsable des Nations unies, il sera très difficile pour l'armée libanaise d'assumer le rôle du Hezbollah dans le sud : "L'armée est une force conventionnelle et Nasrallah a montré que le conflit avec Israël est asymétrique. C'est pourquoi il ne peut être combattu que par le Hezbollah". Entretien de Crisis Group, Beyrouth, 11 septembre 2006.

⁶² L'accord de Taëf commence par énumérer les réformes en profondeur dont ont besoin toutes les institutions publiques principales puis appelle à l'"abolition du sectarisme politique", la poursuite de la décentralisation administrative et l'adoption d'une nouvelle loi électorale, avant de s'attaquer à la dissolution de toutes les milices et au renforcement des forces armées libanaises et des ISF.

et de "protéger le territoire et les citoyens" contre les "violations, attaques et transgressions" israéliennes si l'État libanais ne le faisait pas.⁶³

Le Hezbollah a largement respecté le cessez-le-feu. Lors d'entretiens avec Crisis Group, de hauts responsables du parti ont déclaré respecter la résolution 1701 en dépit des « provocations » répétées d'Israël (présence militaire continue sur le sol libanais, tirs sur des bateaux de pêche, enlèvements de citoyens libanais, violations de l'espace aérien libanais)⁶⁴ auxquelles le Hezbollah a décidé de ne pas répondre.⁶⁵ Ils souhaitent que la FINUL observe et rapporte les violations israéliennes et qu'elle assiste l'armée libanaise dans la prévention des hostilités. La résolution 1701, selon lui, se fonde sur le « plan en sept points » du gouvernement libanais présenté lors de la conférence de Rome le 27 juillet et dans lequel celui-ci déclarait son intention d'étendre son autorité sur le territoire libanais "de sorte qu'il n'y ait plus [sur celui-ci] aucune arme ou autorité autre que celle de l'État libanais".⁶⁶

Le Hezbollah, disent-ils, faisait partie du gouvernement, puisqu'il comptait deux ministres au sein du cabinet, et durant la guerre, toutes les décisions prises par celui-ci ont

⁶³ "Jusqu'à présent, nous avons été patients parce que nous ne voulons pas commettre une quelconque violation de la résolution 1701, qui n'est pas sacrée, bien sûr, parce que nous savons que si nous faisons la moindre violation, même par légitime défense, cela provoquera un tollé. Israël a commis des violations, des attaques et autres transgressions tout le temps mais personne ne dit rien. Soyez sûrs que nous ne serons pas patients très longtemps. Entendez-moi bien. Si l'État et le gouvernement n'assument pas leurs responsabilités de protection du territoire et des citoyens, le peuple libanais le fera, comme il l'a fait depuis 1982" (l'année de l'invasion israélienne qui a marqué la création du Hezbollah).

⁶⁴ Lorsque ces entretiens ont été réalisés, Israël n'avait pas encore achevé son retrait du sud-Liban. L'enlèvement, qu'Israël a reconnu, n'a pas duré longtemps : les forces israéliennes ont enlevé cinq hommes du village d'Aita al-Shaab en septembre et les ont relâchés le lendemain.

⁶⁵ Crisis Group, entretiens avec quatre membres du bureau politique du Hezbollah : Ghalib Abou Zeinab, Beyrouth, 11 septembre 2006 ; Nawaf al-Moussaoui, chef du département des relations internationales du mouvement, Beyrouth, 11 septembre 2006 ; Ali Fayyad, directeur du centre d'études et de documentation, Beyrouth, 15 septembre 2006 ; et Mahmoud Qumati, Beyrouth, 11 octobre 2006.

⁶⁶ Pour une traduction en anglais, voir http://en.wikipedia.org/wiki/Siniora_Plan. Le plan en sept points se référait lui-même aux Accords de Taëf de 1989 (ou Charte de réconciliation nationale) qui ont mis fin à la guerre civile et utilisaient le même langage ; ils promettaient en outre de "démanteler toutes les milices libanaises et non libanaises" dans les mois suivants la signature. Pour une traduction en anglais, voir http://en.wikisource.org/wiki/Taif_Agreement.

été prises à l'unanimité. Par conséquent, ont-ils insisté, le désarmement du Hezbollah demeure une question purement interne au Liban qui devrait être réglée dans le temps à mesure que l'État gagne en force pour défendre sa souveraineté : "Nous sommes en faveur d'un renforcement de l'armée", affirme Mahmoud Qumati, membre du bureau politique du Hezbollah. "Dès que ce sera fait, nous n'aurons plus besoin de la résistance. Mais nous sommes en faveur d'une armée qui défendra le Liban et contre une politique de renforcement de l'armée et des services de sécurité qui vise à contrer la résistance".⁶⁷

Entretemps, Ghalib Abou Zeinab, membre du bureau politique du Hezbollah, a expliqué que la politique de dans le sud consiste à y être « présent mais caché » (*biqaa wa ikhfaa*) : ses combattants resteraient là-bas, en tant qu'habitants légitimes des villages de la région, mais leurs armes seraient invisibles.⁶⁸ Le Hezbollah a passé un accord avec les forces armées libanaises selon lequel celles-ci ne toucheraient pas aux armes tant que les combattants ne les porteraient pas sur eux. La FINUL devrait être subordonnée aux forces armées libanaises. Face à ce qu'il perçoit comme des tentatives par les États-Unis et Israël de le paralyser par le biais de la résolution 1701, la réponse du Hezbollah serait d'utiliser les forces armées libanaises comme une barrière pour neutraliser la FINUL.⁶⁹

Abou Zeinab avertit que toute tentative américaine pour modifier le mandat de la FINUL et passer d'une assistance à l'armée pour assurer la défense de la souveraineté libanaise au désarmement agressif du Hezbollah et au stationnement de forces internationales à la frontière avec la Syrie, dans les ports et à l'aéroport international de Beyrouth, aurait « des conséquences négatives ».⁷⁰ Un autre membre du bureau politique,

Nawaf al-Moussaoui, ajoute que si elle essayait, la FINUL ne parviendrait pas à désarmer le Hezbollah, ce que les États-Unis, le Royaume-Uni et Israël n'ont pas réussi à faire bien qu'ils disposent d'une capacité militaire supérieure.⁷¹ Pour assurer la stabilité de la frontière sur le long terme, les dirigeants du Hezbollah ont exigé le règlement de trois préoccupations majeures : les prisonniers libanais dans les prisons israéliennes, l'occupation par Israël de la zone des fermes de Chebaa et les violations par Israël de la souveraineté libanaise, en particulier de son espace aérien.

Comme nous le verrons plus en détail plus loin, la polarisation interne accrue et la peur au sein du Hezbollah que certains s'efforcent de modifier la carte politique du Liban à ses dépens ont commencé à modifier l'approche du parti face à la résolution 1701. Alors que la division politique s'aggrave, le Hezbollah semble de plus en plus mal à l'aise face à une situation dans le sud à laquelle il ne s'opposait pas auparavant : avec une présence militaire bien plus dense, de nombreux postes de contrôle, une présence de l'armée le long de la frontière syrienne et une surveillance par l'ONU des eaux territoriales, la capacité du Hezbollah à manœuvrer et à se réapprovisionner a été fortement réduite. Par conséquent, ses dirigeants et sympathisants ont évoqué de plus en plus souvent la crainte d'un "protectorat" international.⁷²

Ceci dit, la préoccupation principale a moins à voir avec le commandement de la FINUL ou l'ONU (les responsables du Hezbollah disent avoir confiance en l'Envoyé spécial de l'ONU, Geir Pederson) qu'avec les forces du 14 mars et plusieurs des gouvernements qui

⁶⁷ Entretien de Crisis Group, Qumati, Beyrouth, 11 octobre 2006.

⁶⁸ Entretien de Crisis Group, Beyrouth, 11 septembre 2006.

⁶⁹ Crisis Group, entretien avec un responsable du Hezbollah, Beyrouth, octobre 2006.

⁷⁰ Le 3 octobre 2006, la FINUL a fait une déclaration qui interprétait ses règles d'engagement pour permettre l'emploi de la force dans certaines circonstances : "Si la situation présente un quelconque risque de reprise des activités hostiles, les règles d'engagement de la FINUL autorisent les forces onusiennes à répondre de façon appropriée". Au-delà de l'autodéfense, l'emploi de la force pourrait aussi être appliqué dans plusieurs autres scénarios, y compris pour empêcher que la zone d'opération de la FINUL ne soit la cible d'activités hostiles. Le Hezbollah et ses alliés ont entendu cette déclaration comme un durcissement du mandat de la FINUL et ont protesté vigoureusement. Par exemple, Mahmoud Qumati a affirmé : "Nous rejetons toute tentative de la FINUL d'étendre son autorité, elle doit rester

strictement subordonnée à l'armée". Entretien de Crisis Group, Beyrouth, 11 octobre 2006. Un expert en sécurité proche du Hezbollah estime que les États-Unis avaient poussé les nations européennes à envoyer leurs soldats au Liban pour couvrir son propre rôle en tant que protecteur d'Israël et que ces pays n'étaient pas tant des alliés (*halif*) que des "subalternes" (*mulhaq*) des américains, et qu'à ce titre, ils devaient être traités avec suspicion. Crisis Group, entretien avec le général Amine Hotaït, Beyrouth, 11 septembre 2006.

⁷¹ Amine Hotaït soutient que, en raison de la victoire du Hezbollah dans la guerre, l'équilibre des forces a changé au point qu'il n'y a plus une force armée qui soit en mesure de désarmer le Hezbollah. Entretien de Crisis Group, Beyrouth, 11 septembre 2006.

⁷² Le Grand Ayatollah Mohammad Fadlallah (qui ne fait pas partie du Hezbollah mais dont la voix compte pour les chiites) s'inquiète de ce que "le pays est entré dans le cadre d'une tutelle internationale directe ; avec un encerclement maritime et une couverture aérienne, j'ai peur qu'il ne devienne un protectorat international". Sermon fait à l'occasion des célébrations de Yom Yeroushalayim, mosquée Haray Hreyk. *Al-Balad*, 21 octobre 2006.

ont envoyé des troupes au sein de la FINUL. La rhétorique musclée de certains dirigeants occidentaux (notamment le chancelier allemand et certains ministres français) combinée à la conviction profonde du parti que les membres du mouvement du 14 mars « mettent en œuvre un agenda international »⁷³ sont aux yeux du Hezbollah une preuve des tentatives renouvelées de retracer la carte du Liban au profit des États-Unis. Pour le Hezbollah, tout durcissement des règles d'engagement de la FINUL ou une agressivité accrue de la part des nations contributrices serait inacceptable. Selon les dires de Mahmoud Qumati, « après la défaite militaire [d'Israël], ils essayent d'encercler la résistance par d'autres moyens ».⁷⁴ Nabil Qawouq, le dirigeant du parti dans le sud, s'exprime comme suit : « L'objectif du Hezbollah aujourd'hui est de protéger la FINUL de la pression qui émane d'Israël, des pays contributeurs et des forces du 14 mars ».⁷⁵

Le Hezbollah a appelé à former un gouvernement plus inclusif (dans lequel lui-même, le maronite Michel Aoun et d'autres partis sympathisants auraient une plus grande participation et pourraient bloquer des décisions avec lesquelles ils ne sont pas d'accord), ce qui illustre sa position sur deux points : les forces du 14 mars ont trahi l'entente gouvernementale initiale en se retournant contre la résistance ;⁷⁶ la façon dont la résolution 1701 est mise en œuvre dépendra dans une large mesure de ce que Beyrouth ordonnera à la FINUL et aux forces armées libanaises. Pour Qumati :

Les attaques menées contre nous par les dirigeants du 14 mars [Jumblatt, Geagea, Hariri] nous ont forcés à réagir. D'une certaine façon,

nous avons senti qu'ils voulaient que la FINUL ait un mandat plus solide même que les États-Unis ou Israël le souhaitaient. De plus, ils prétendent que nous avons été défaits et nous ne pouvons l'accepter. C'est alors que nous avons compris que nous ne pouvions plus faire confiance au gouvernement actuel, qu'il ne pouvait pas remplir son rôle. Par-dessus tout, nous devons nous assurer que le gouvernement ne prendrait pas des décisions hostiles et nous ne pouvons pas le faire sans des changements au gouvernement.⁷⁷

Ce point de vue a été relayé par Qawouq : « les déclarations faites par les forces du 14 mars montrent qu'elles cherchent à mettre en œuvre un agenda politique. C'est pourquoi nous plaidons désormais pour un gouvernement d'unité nationale afin de protéger la résistance ».⁷⁸ En d'autres termes, pour protéger sa présence militaire dans le sud, le Hezbollah mènera un combat politique dans la capitale.

D. DU POINT DE VUE DES NATIONS UNIES

Les représentants de l'ONU sur le terrain semblent satisfaits de l'adoption de la résolution 1701.⁷⁹ Selon eux, contrairement aux résolutions précédentes, celle-ci est plus audacieuse ; elle prévoit un déploiement sans précédent d'une force onusienne jusqu'à 15 000 hommes⁸⁰ ainsi qu'un embargo sur les armes.⁸¹ En

⁷³ Crisis Group, entretien avec Qawouq, Tyr, 11 octobre 2006. Suite à l'approbation par le cabinet allemand de l'envoi de navires de guerre allemands, la chancelière Angela Merkel a déclaré : « Cette décision a été prise à la fois parce que nous avons une responsabilité particulière envers le droit d'exister d'Israël et pour trouver une solution durable envers la paix dans la région ». « Germany backs Lebanon naval force », BBC, 13 septembre 2006.

⁷⁴ Crisis Group, entretien avec Mahmoud Qumati, membre du bureau politique du Hezbollah, Beyrouth, 11 octobre 2006.

⁷⁵ Entretien de Crisis Group, Tyr, 11 octobre 2006. Qawouq s'est plaint de ce que les ministres occidentaux rendaient visite régulièrement à leurs troupes. « Ces forces internationales ne sont pas censées répondre aux ordres données par leurs États respectifs. Ils font partie de la FINUL II ».

⁷⁶ Le gouvernement a expliqué dans une déclaration à son arrivée au pouvoir en 2005 : « Le gouvernement considère la résistance libanaise comme l'expression véritable et naturelle du droit du peuple libanais à libérer sa terre et à défendre leur honneur face aux agressions et aux menaces israéliennes. . . » Déclaration reproduite dans *Diary of the Israeli War on Lebanon* (Beyrouth, 2006), p. 324.

⁷⁷ Crisis Group, entretien avec Qumati, Beyrouth, 17 octobre 2006.

⁷⁸ Crisis Group, entretien avec Qawouq, Beyrouth, 17 octobre 2006.

⁷⁹ Pour une analyse incisive et indépendante de la résolution 1701 et de ses implications, voir « Resolution 1701 », un rapport produit par l'organisation non gouvernementale Security Council Report, disponible sur <http://www.securitycouncilreport.org>.

⁸⁰ Des responsables de l'ONU ont exprimé des craintes quant à ce que les pays contributeurs envoyaient en majorité des équipes d'ingénieurs et autres troupes spécialisées plutôt que des unités d'infanterie, qui représentent le plus gros besoin. Entretien de Crisis Group, Naqoura, 14 septembre 2006.

⁸¹ Bien que l'embargo sur les armes prévu dans la résolution 1701 n'ait pas été établi explicitement en vertu du chapitre VII de la charte de l'ONU, ce qui aurait permis à la FINUL d'employer la force, la formulation des paragraphes 14 et 15 évoque fortement l'autorité du chapitre VII. « Si des armes entrent dans le pays », observe un responsable de l'ONU, « cela sera considéré comme une menace à la paix et à la sécurité internationales » comme prévu au chapitre VII et cela pourrait provoquer une action plus forte de la part de l'ONU. Entretien de Crisis Group, Beyrouth, 11 septembre 2006. Un responsable de l'ONU a appelé la résolution « Chapitre VII et demi ». Entretien de Crisis Group, New York, septembre 2006.

outre, la résolution donne au Secrétaire général un rôle actif dans le désarmement et la démarcation des frontières internationales libanaises (les fermes de Chebaa en particulier) dans le cadre d'efforts pour établir un cessez-le-feu permanent et apporter une solution à long terme au conflit. Donnant une autorité plus grande à la résolution, celle-ci avait été acceptée à l'unanimité non seulement par les membres du Conseil de sécurité mais aussi par des acteurs essentiels comme les parties concernées (Israël, Liban et Hezbollah) et (en principe du moins) des tiers influents (Ligue arabe, Syrie et Iran).⁸² Finalement, même si celle-ci ne fait pas partie de la résolution mais plutôt d'une demande ultérieure faite par le Liban, les Nations unies ont mis en place une force navale, la « Maritime Task Force », qui patrouille dans les eaux internationales au large des côtes libanaises et qui représentent un moyen d'aider le gouvernement, dont la capacité navale est limitée, à faire respecter l'embargo sur les armes.⁸³

Il s'agit de mesures robustes mais des ambiguïtés demeurent, notamment en ce qui concerne la question essentielle des armes du Hezbollah. La résolution semble reposer cette responsabilité sur le gouvernement libanais et non sur la FINUL, qui (en plus d'assister le gouvernement avec l'embargo sur les armes) était simplement autorisée à (paragraphe 12) :

Veiller à ce que son théâtre d'opérations ne soit pas utilisé pour des activités hostiles de quelque nature que ce soit, à résister aux tentatives visant à l'empêcher par la force de s'acquitter de ses obligations dans le cadre du mandat que lui a confié le Conseil de sécurité,

⁸² La réaction iranienne en privé était bien plus détendue. Le président Ahmadinejad aurait dénoncé le déséquilibre de la résolution 1701, prétendant qu'elle aurait dû exiger une compensation par Israël, les États-Unis et le Royaume-Uni pour la destruction du Liban, et l'aurait décrite comme étant inspirée par les occidentaux et reflétant la composition injuste du Conseil de sécurité. Crisis Group, entretiens avec des responsables occidentaux, octobre 2006.

⁸³ Voir "Rapport du Secrétaire général", op. cit., pp. 9-10. Il s'agit de la première force de ce type dans l'histoire de l'organisation, ce qui a posé de nouvelles questions, par exemple en ce qui concerne ses règles d'engagement. Il a d'abord semblé que cette force n'était pas en mesure d'interdire le passage de navires mais pouvait seulement passer l'information aux autorités navales libanaises. Agence France-Presse, 14 septembre 2006. Les règles d'engagement sont confidentielles. Le commandant de la FINUL Alain Pellegrini a simplement indiqué que son mandat autorisait la force à : "assurer, par un soutien à la marine libanaise, que les eaux territoriales du pays n'étaient pas utilisées pour des activités illégales ou hostiles". Communiqué de presse de la FINUL, 16 octobre 2006.

et à protéger le personnel, les locaux, les installations et le matériel des Nations Unies, à assurer la sécurité et la liberté de mouvement du personnel des Nations Unies et des travailleurs humanitaires et, sans préjudice de la responsabilité du Gouvernement libanais, à protéger les civils exposés à une menace imminente de violences physiques.

Bien que rien dans la résolution ne demande à la FINUL de désarmer le Hezbollah dans sa zone d'activité, il n'est pas certain que l'interception des transports d'armes ou le désarmement des combattants qu'elle rencontre font partie des responsabilités de la FINUL dans le cadre de son assistance au gouvernement libanais. Le major général Alain Pellegrini, le commandant de la FINUL, a affirmé à Crisis Group que le mandat de la FINUL s'étendait à "toute arme illégale et à toute action hostile" ; il n'incombe pas à la FINUL de rechercher de sa propre initiative des armes mais si la FINUL entrerait en possession d'informations concernant la présence d'armes ou de combattants armés dans un lieu donné, elle transmettrait ces informations aux forces armées libanaises. L'armée pourrait alors soit agir seule, soit demander l'assistance de la FINUL. "S'ils ne font rien, nous pouvons agir, mais il y a plusieurs façon de le faire". La FINUL pourrait entreprendre une démarche auprès du gouvernement libanais, présenter un rapport au siège de l'ONU ou, cas extrême, agir directement pour vérifier l'information et confisquer les armes que la FINUL pourrait éventuellement trouver.⁸⁴

D'une manière générale, cependant, les responsables de l'ONU ne sont pas favorables à une interprétation extensive de la résolution 1701 et à un effort proactif de la FINUL pour désarmer le Hezbollah. La résolution 1701 "ne dit pas que la zone au sud du Litani devrait être débarrassée de toutes les armes immédiatement", déclare un responsable, qui souligne une référence faite à une zone d'exclusion de toutes armes comme faisant partie d'une liste de "principes et éléments" énumérés au paragraphe 8 qui sont censés former la base d'un cessez-le-feu permanent et d'une solution à long terme au conflit – des objectifs qui ne peuvent pas être atteints du jour au lendemain même dans les meilleures circonstances. Le désarmement du Hezbollah, a-t-il proposé, devrait être le résultat de discussions internes

⁸⁴ Entretien de Crisis Group, Naqoura, 14 septembre 2006. Pellegrini était cité dans les médias comme ayant déclaré que "si elle [l'armée libanaise] n'agit pas, nous devons assumer nos responsabilités en tant que force de l'ONU. Quelqu'un devra intervenir, avec toutes les conséquences que cela entraîne pour les autorités libanaises". Agence France-Presse, 17 septembre 2006.

au Liban, étant donné que c'est le gouvernement libanais qui a demandé l'introduction du paragraphe 8 par une décision unanime (c'est-à-dire qu'elle a été approuvée par le Hezbollah).⁸⁵

Le Secrétaire général Kofi Annan a pris l'initiative d'interpréter la résolution 1701 d'un point de vue conservateur, déclarant lors d'une conférence de presse à Bruxelles au mois d'août dernier que le "désarmement du Hezbollah doit se faire par la négociation et par un consensus libanais, par un processus politique auquel la FINUL n'est pas et ne peut être un substitut".⁸⁶ Il a sans aucun doute été encouragé par les commentaires faits plus tôt le même mois par la Secrétaire d'État américaine Condoleezza Rice, qui avait expliqué : "Je ne pense pas qu'on attende de cette force [la FINUL] désarme physiquement le Hezbollah... [L]e désarmement des milices est essentiellement un accord politique et le gouvernement libanais a déclaré son intention de remplir les obligations qui lui incombent en vertu de la résolution 1559 et ... de l'accord de Taëf."⁸⁷

Partageant ses craintes concernant la viabilité de la FINUL II sur le long terme, un haut responsable de l'ONU prévoit que des problèmes surgiront "si Israël s'impatiente face à la présence armée du Hezbollah et si le Hezbollah essaie de tester notre détermination". Mais le plus grand problème, a-t-il déploré, est que "comme d'habitude, on nous a demandé de trouver une solution par des moyens militaires à un problème qui exige une solution politique. Nous ne serons rien de plus qu'un pansement à court terme si la communauté internationale ne résout pas le problème du Hezbollah, ce qui demande de résoudre le conflit israélo-arabe".⁸⁸

III. LES SOURCES POTENTIELLES D'UN REGAIN DE VIOLENCE

À quelques exceptions près, la trêve a remarquablement bien tenu puisque ni Israël ni le Hezbollah ne semblent impatients de reprendre les combats.⁸⁹ Mais elle reste fragile. Les combats pourraient reprendre sous l'effet des dynamiques internes dans les deux pays : les dirigeants israéliens sont sous une pression croissante pour réaffirmer la force de dissuasion de leur pays et répondre aux critiques qui accablent leur conduite de la guerre ; au Liban, les tensions politiques augmentent et persuadent le Hezbollah de l'avantage d'un conflit renouvelé. Le danger pourrait aussi venir de mauvais calculs à la frontière alors qu'Israël et le Hezbollah cherchent tous deux à tester les nouvelles règles du jeu, Israël par des survols du territoire libanais et par des opérations au sol, le Hezbollah par une présence militaire visible et des tentatives de réarmement. Il ne faudrait pas non plus sous-estimer les variables externes, en particulier la possibilité que la Syrie ou l'Iran réagisse aux efforts qui sont faits pour les isoler. La Syrie a clairement annoncé que, si ses demandes répétées concernant des négociations de paix

⁸⁹ Les troupes israéliennes ont mené une opération à l'intérieur du Liban après la cessation des hostilités et ont continué à survoler le territoire. Une tentative d'Israël d'étendre son contrôle sur une bande de quelques mètres à la frontière près de Metula a également provoqué un tollé dans la presse libanaise et des protestations du gouvernement. Des photographies prises à la mi-septembre montraient des travailleurs israéliens en train de creuser une tranchée de l'autre côté de la clôture de sécurité et de dérouler du fil « accordéon » (NdT. barbelés roulés en hélices équipés de lames de rasoir). Voir *Al-Diyar*, 12 septembre 2006. Selon un responsable du ministère de la Défense : "On ne voyait pas ce genre de choses ces six dernières années parce que la résistance était là. Nous nous sommes plaints auprès de la FINUL mais ça n'a rien changé. Si elle ne fait rien, nous serons face à un gros problème. Israël ne devrait pas pouvoir gagner un seul centimètre de terrain". Crisis Group, entretien avec le général Saleh Hage Sleiman, Beyrouth, 12 septembre 2006. Les forces armées libanaises ont déposé une plainte auprès de la FINUL, qui s'est à son tour plainte auprès de l'armée israélienne. Celle-ci a déclaré qu'il s'agissait d'une mesure temporaire qui prendrait fin lorsqu'Israël achèverait son retrait. Les forces israéliennes ont effectivement fini par libérer le terrain autour de Metula mais seulement après le retrait du 1^{er} octobre. Crisis Group, communication électronique avec le porte-parole de la FINUL, 25 octobre 2006. Le Hezbollah n'a de toute évidence pas désarmé et il semble qu'il essaie de reconstituer son arsenal. Des représentants de l'ONU ont également déclaré à Crisis Group qu'ils étudiaient certains rapports faisant état d'une présence militaire visible du Hezbollah dans le sud. Entretien de Crisis Group, New York, octobre 2006.

⁸⁵ Entretien de Crisis Group, Beyrouth, 15 septembre 2006.

⁸⁶ European Jewish Press, 25 août 2006.

⁸⁷ Elle a ensuite clarifié sa position : "Lorsque les gens demandent, 'Vont-ils désarmer le Hezbollah', en fait, ce n'est pas comme ça que les milices désarment. Il faut un plan qui dépende d'un accord politique pour les désarmer et c'est en cela qu'on peut apporter un soutien aux libanais". "Transcript of Condoleezza Rice interview", *USA Today*, 16 August 2006.

⁸⁸ Crisis Group, entretien avec un responsable de l'ONU, New York, octobre 006.

renouvelées avec Israël n'aboutissent pas, elle n'aurait aucun intérêt à la « stabilisation » de la situation au Liban, en Palestine ou en Irak – manière peu subtile de dire qu'elle pourrait verser de l'huile sur le feu dans un ou plusieurs de ces pays.⁹⁰

Pour s'attaquer aux causes potentielles du conflit, il faudrait faire face aux problèmes internes du Liban ainsi qu'aux problèmes régionaux israélo-arabes, mais ni les uns ni les autres ne semblent être à l'ordre du jour. La priorité devrait donc être de désamorcer les éventuelles sources de conflit dans la zone frontalière ; pour ce faire, il faut clarifier les règles du jeu et que les deux côtés évitent les mauvais calculs.

A. LES ARMES DU HEZBOLLAH ET SON EVENTUEL REARMEMENT

Jusqu'à présent, Israël a reconnu que, pour arriver au désarmement du Hezbollah, celui-ci devrait s'inscrire dans le cadre d'un processus politique interne. Sous le vernis d'une rhétorique parfois belliqueuse se cache la reconnaissance de ce que le Liban ne peut accepter la résolution 1701 "qu'à petite dose" et qu'Israël doit employer "une judicieuse combinaison entre la carotte et le bâton pour renforcer les modérés au Liban".⁹¹ Comme le dit un responsable américain, une nouvelle confrontation n'offre pas beaucoup d'intérêt : Israël est devenu « allergique » au Liban après avoir compris à ses dépens qu'il est « plus facile d'y aller que d'en sortir ».⁹²

Quoi qu'il en soit, étant donné les résultats non concluants de la guerre et la volonté d'obtenir par le biais de résolutions de l'ONU au moins une partie de ce que Tsahal n'a pas pu obtenir par la force, les dirigeants israéliens ont souligné l'importance d'empêcher le Hezbollah de reconstituer une présence armée active dans

le sud et de réarmer.⁹³ "N'importe quelle forme de réarmement du Hezbollah ou le rétablissement de celui-ci le long de la Ligne bleue serait pour nous un *casus belli*", a déclaré un responsable de la sécurité israélien. Il a ajouté qu'Israël transmettrait des informations à la FINUL sur des caches d'armes ou des cargaisons d'armes s'attendant à ce que celle-ci, en coordination avec les forces armées libanaises, les interceptent et les confisquent.⁹⁴

La position de la FINUL sur ce dernier point n'est pas claire, encore qu'il semble qu'elle ne recherche pas d'armes illégales, laissant le maintien de l'ordre aux mains de l'armée libanaise. Alors que les troupes de la FINUL ont mis en place des postes de contrôle routiers dans le sud, ils n'ont pas fouillé les véhicules, ce qui aurait des « implications légales ».⁹⁵ L'armée libanaise aurait effectué des contrôles volants mais n'aurait pas demandé l'aide de la FINUL pour ce faire. "Nous travaillons en coordination au quotidien, nous n'avons donc pas besoin de demander une aide particulière au cas par cas. Il n'y a pas eu d'urgence ou de cas spécieux jusqu'à présent", selon le porte-parole de la FINUL.⁹⁶

Le gouvernement libanais a déclaré que la résolution 1701 ne lui demande pas de chercher les armes du Hezbollah. Selon un officier libanais,

Il est interdit de porter des armes en public et celles-ci seraient dans ce cas confisquées. Nous l'avons dit clairement au Hezbollah et ils l'ont accepté. Il y a eu cinq ou six incidents lors desquels nous avons saisi des roquettes, des munitions et des explosifs du Hezbollah ; nous les avons stockés et nous ne les rendrons pas. Mais nous avons convenu avec le Hezbollah que nous ne toucherions pas aux caches d'armes.⁹⁷

⁹⁰ Crisis Group, entretien avec un responsable syrien, octobre 2006.

⁹¹ Crisis Group, entretien avec un responsable de la sécurité israélien, Tel Aviv, 19 septembre 2006. Selon certains experts en sécurité, "le problème central [en matière de désarmement du Hezbollah] est le manque de responsabilité du gouvernement libanais" ou, d'une manière plus générale, la faiblesse de l'État libanais. Crisis Group, entretien avec Giora Eiland, ancien chef du Conseil national de sécurité d'Israël, Tel Aviv, 19 septembre 2006. Toute tentative de désarmer le Hezbollah serait au mieux un long parcours semé d'embûches. "Nous comprenons la situation difficile dans laquelle se trouve [le Premier ministre libanais] Siniora", affirme un membre du ministère des Affaires étrangères. "Nous ne nous faisons pas beaucoup d'illusions". Entretien de Crisis Group, Jérusalem, 20 septembre 2006.

⁹² Entretien de Crisis Group, Washington, octobre 2006.

⁹³ Des dirigeants et officiers israéliens ont exprimé leurs inquiétudes concernant d'éventuelles provocations par le Hezbollah pour faire échouer la stabilisation d'après-guerre, par exemple en envoyant des drones dans l'espace aérien israélien ou en encourageant le tir de roquettes de l'autre côté de la Ligne bleue.

⁹⁴ Crisis Group, entretien avec un responsable de la sécurité israélien, Tel Aviv, 19 septembre 2006.

⁹⁵ Crisis Group, communication électronique avec le porte-parole de la FINUL, 27 septembre 2006. Deux analystes de Crisis Group ont conduit à travers le sud à la mi-septembre et n'ont à aucun moment été arrêtés ou fouillés.

⁹⁶ Crisis Group, communication électronique avec le porte-parole de la FINUL, 25 octobre 2006.

⁹⁷ Entretien de Crisis Group, Beyrouth, 15 septembre 2006. Les dirigeants du Hezbollah le confirment : "Nous avons convenu avec l'armée que s'ils nous voyaient avec des armes, ils pourraient les prendre. Mais ils ne peuvent pas chercher nos

Le danger, selon lui, est que si l'armée libanaise agit sur la base de renseignements concernant des caches d'armes, "alors, d'une cache à l'autre, on arriverait à un conflit direct avec le Hezbollah".⁹⁸

Si le Liban se trouve dans la délicate situation de recevoir de la part d'Israël et par le biais de la FINUL des informations concernant une cache d'armes et si l'on remet en cause son interprétation de la résolution 1701 comme n'autorisant pas l'armée libanaise à mener des fouilles de sa propre initiative, il est fort probable qu'il pointe du doigt les violations commises par Israël pour éviter d'avoir à mener ce genre de fouilles.⁹⁹ "Les dirigeants du Hezbollah ont affirmé qu'ils ne violeraient pas la résolution et ils ont tenu leur promesse à 100 pour cent jusqu'à présent. Mais on a constaté des violations aériennes de la part d'Israël depuis toujours. Le Conseil de sécurité devrait faire preuve d'équité lorsqu'il résout les différends entre pays. En ce qui concerne Israël, le Conseil n'est pas en mesure de remplir sa mission".¹⁰⁰

Israël a fourni des preuves de l'arrivée de nouvelles armes à travers la frontière syrienne depuis la guerre ("des munitions iraniennes et quelques armes russes") ; il reproche au gouvernement libanais de ne pas être assez actif et insiste sur le fait que celui-ci devrait lancer un appel à la communauté internationale pour qu'elle l'assiste dans la mise en œuvre de l'embargo afin d'éviter qu'Israël ne « soit forcé d'agir de façon unilatérale ». ¹⁰¹ Les libanais ne sont pas d'accord et

caches d'armes ; elles ne sont pas visibles. [thaaher]". Crisis Group, entretien avec Ali Fayyad, Beyrouth, 15 septembre 2006. Le ministre de la Défense Elias Murr a confirmé les confiscations publiquement le 10 octobre et réitéré ce que l'armée ferait si elle trouvait des armes : "Toute personne armée, même si elle ne porte qu'une seule arme à feu sans permis, sera arrêtée et jugée par un tribunal militaire, et toutes les armes qui seront trouvées seront confisquées et stockées dans un dépôt de l'armée". *L'Orient le Jour*, 11 octobre 2006.

⁹⁸ Entretien de Crisis Group, Beyrouth, 15 septembre 2006.

⁹⁹ Un autre moyen serait pour les forces armées libanaises d'avertir les combattants du Hezbollah de dégager la zone lorsqu'elles reçoivent des informations sur leur présence, ce qui leur éviterait d'avoir à les chasser. L'armée israélienne pense que c'est ce qui se passe actuellement. *Haaretz*, 15 octobre 2006.

¹⁰⁰ Crisis Group, entretien avec un officier libanais, Beyrouth, 15 septembre 2006. Selon lui, Israël peut compter sur les États-Unis pour utiliser son veto au Conseil de sécurité. "Voilà le problème. Ils savent qu'ils peuvent faire ce qu'ils veulent".

¹⁰¹ Crisis Group, entretien avec un haut responsable de la sécurité, Tel Aviv, 19 septembre 2006. Pour une évaluation de la situation à la frontière à la mi-septembre, voir Craig S. Smith, "A Ceasefire Drives Into a Mirage on a Border That Disappears as It Gets Closer", *The New York Times*, 16 septembre 2006.

affirment faire leur maximum étant donné les circonstances. Comme nous l'avons vu plus haut, les forces armées libanaises affirment avoir déployé 8000 hommes à la frontière syrienne, notamment sur des pistes servant à la contrebande. "Il est impossible d'avoir un système sans faille mais nous estimons contrôler la frontière à 90 pour cent", affirme un haut responsable militaire.¹⁰² Des personnes qui se sont rendues dans la zone frontalière ont constaté non seulement une présence renforcée de l'armée et des services de renseignements libanais (nouveaux postes et patrouilles, mesures anti-contrebande plus robustes) mais également des patrouilles syriennes renforcées.¹⁰³

Le problème, selon un membre du gouvernement libanais, viendra en hiver, lorsque le contrôle efficace des chemins de contrebande dans les hautes montagnes deviendra probablement plus difficile à assurer. Le gouvernement a requis une assistance bilatérale de ses pays alliés, en premier lieu pour améliorer les contrôles électronique et peut-être le contrôle par satellite. Des experts allemands ont ainsi revu les mesures mises en place par le gouvernement libanais à la frontière ainsi qu'à l'aéroport de Beyrouth¹⁰⁴ et on prévoit une plus grande assistance technique.¹⁰⁵

¹⁰² Entretien de Crisis Group, Beyrouth, 15 septembre 2006. Lorsqu'on l'a interrogé sur les rapports israéliens, un responsable américain a exprimé des doutes, déclarant qu'il voulait d'abord voir des preuves de ce réarmement via la Syrie. Entretien de Crisis Group, Washington, octobre 2006.

¹⁰³ Crisis Group, communication électronique par un représentant d'une ONG internationale, 24 septembre 2006. Selon lui, des contrebandiers auraient dit que la frontière était "plutôt hermétique" et il dit avoir été approché par des agents du renseignement lors de son retour à Beyrouth qui lui ont demandé la raison de sa visite à la frontière, lui donnant l'impression d'avoir un intérêt tout particulier pour cette zone et de bien la contrôler. S'il vaut mieux faire preuve d'un certain scepticisme, des diplomates syriens auraient également demandé à des capitales européennes d'aider la Syrie à améliorer les contrôles de son côté de la frontière. Des responsables de l'UE estiment qu'il s'agit d'une tactique similaire à celle utilisée par la Syrie précédemment en réponse à des accusations concernant le passage de combattants jihadistes à partir à destination de l'Irak et qui avait conduit au renforcement du soutien international au contrôle par la Syrie de la frontière irako-syrienne. Entretiens de Crisis Group, Bruxelles, 3/4 octobre 2006.

¹⁰⁴ "Rapport du Secrétaire général", op. cit., p. 9.

¹⁰⁵ Le Liban a demandé à recevoir de l'équipement de vision nocturne mais Israël aurait soulevé des objections, craignant que ce matériel tombe entre les mains du Hezbollah (il possède déjà ce genre de matériel). Crisis Group, entretien avec Amos Harel, correspondant militaire à *Haaretz*, Tel Aviv, 19 septembre 2006.

Toujours est-il que certains responsables israéliens laissent entendre qu'ils pourraient perdre patience : "Si nous entrons en possession de renseignements concernant des cargaisons d'armes, nous en informerons d'abord la FINUL. Mais si rien ne se passe, le gouvernement [israélien] devra agir".¹⁰⁶ Ils nourrissent d'autres craintes. Par exemple, le rôle du Hezbollah, soutenu par des fonds iraniens, dans la réparation des dégâts dans le sud. "Comment pourrait-on empêcher le Hezbollah de camoufler son réarmement derrière des structures civiles ?"¹⁰⁷ Ils demandent donc un contrôle étroit des organisations non gouvernementales libanaises impliquées dans la reconstruction, le contrôle des transferts de fonds et un plus grand engagement international dans la reconstruction du pays, notamment un plus grand soutien financier.¹⁰⁸

Une autre préoccupation israélienne concerne le réarmement du Hezbollah au nord du Litani. Certains villages sur le plateau de Nabatiyeh et à l'est du fleuve Zahrani sont proches de la frontière israélienne mais se trouvent en dehors de la juridiction de la FINUL. Si le Hezbollah y installait une nouvelle base pour ses missiles, imagine Ephraïm Sneh, le ministre adjoint de la Défense israélienne et dirigeant du bloc parlementaire du parti travailliste, "cela pourrait provoquer un nouveau cycle de combats. Aucun gouvernement israélien ne pourrait tolérer que le Hezbollah rétablisse à cet endroit ce dont il disposait avant au sud du Litani".¹⁰⁹ De même, il est improbable qu'Israël accepte un réarmement du Hezbollah dans la vallée de la Bekaa, puisque ses missiles ont une portée de 200 km.¹¹⁰

Israël s'inquiète également de ce que les combattants armés palestiniens dans les trois camps de réfugiés au sud du Litani (Rashidiya, Al-Bas et Bourj al-Shimali) provoquent des incidents avec la FINUL ou avec les

forces armées libanaises.¹¹¹ Un responsable israélien craint que le Hezbollah n'utilise ces combattants.¹¹²

Finalement, du point de vue israélien, même l'affichage de leurs drapeaux par des combattants non armés du Hezbollah, l'organisation de manifestations dans les villages de la zone frontalière ou le jet de pierres sur des soldats israéliens seront considérés comme des provocations qui pourraient bien entraîner une réponse militaire, même si la résolution 1701 n'interdit pas de telles actions.¹¹³ Le chef de l'armée israélienne a déclaré que les soldats israéliens avaient reçu l'ordre de tirer sur les jeteurs de pierres s'ils estiment que leurs vies sont en danger,¹¹⁴ un concept dangereusement élastique. Soulignant la menace potentielle de telles activités, les forces armées libanaises ont empêché un groupe de partisans du Hezbollah de se rendre à la frontière à la porte de Fatima pour y organiser une manifestation ;¹¹⁵ c'est là que des milliers de pierres ont été jetées depuis le retrait d'Israël en 2000.

B. LES SURVOLS ISRAËLIENS

Les dirigeants libanais, qui observent que le Hezbollah a rempli ses obligations (à part celle de progresser vers le désarmement) accusent Israël de commettre des violations répétées et continues de la résolution (plusieurs d'entre elles ont été évoquées plus haut). Les survols du territoire libanais par Israël sont un problème particulier, un rappel constant du mépris d'Israël pour la souveraineté libanaise et une preuve pour le Hezbollah de l'impuissance de l'État libanais. La menace proférée par le ministre de la Défense libanais, Elias al-Murr, de

¹⁰⁶ Crisis Group, entretien avec un responsable de la sécurité israélien, Tel Aviv, 19 septembre 2006.

¹⁰⁷ Crisis Group, entretien avec un responsable de la sécurité israélien, Tel Aviv, 19 septembre 2006.

¹⁰⁸ Lors d'une conférence des bailleurs de fonds à Stockholm le 31 août 2006, les gouvernements ont promis au Liban 900 millions de dollars. Plusieurs États du Golfe ont fourni un soutien direct à la reconstruction de villages et au déminage. Par exemple, le Qatar reconstruit les villages de Khiyam, Bint Jbeil et Aita Shaab. La Syrie se charge de Qana, Siddiqin et Qlaiya.

¹⁰⁹ Entretien de Crisis Group, Tel Aviv, 21 septembre 2006.

¹¹⁰ Crisis Group, entretien avec un expert en sécurité israélien, Jérusalem, septembre 2006.

¹¹¹ Crisis Group, entretiens avec des responsables de la sécurité libanais, Beyrouth, 12 septembre 2006.

¹¹² Crisis Group, entretien avec un responsable israélien, Tel Aviv, 19 septembre 2006.

¹¹³ Crisis Group, entretien avec le lieutenant colonel Yishai Efroni, commandant adjoint de la brigade Baram sur le front nord-ouest de Galilée, Shomera, 20 septembre 2006. Si les israéliens ont bien accueilli le déploiement des forces armées libanaises dans le sud du Liban, ils ont exprimé leurs inquiétudes quant à leur loyauté étant donné sa composition présumée (mais non confirmée) à 70 pour cent de chiites. Amos Harel, un journaliste israélien, a souligné que l'Armée du Liban sud (ALS), une force utilisée par Israël durant l'occupation de 1982 à 2000, était désignée comme une armée chrétienne alors qu'elle était en fait composée à 30 pour cent de chiites et que cette présence chiite n'a jamais été considérée comme un problème. Entretien de Crisis Group, Tel Aviv, 19 septembre 2006. Les membres chiites des forces armées libanaises déployées dans le sud seraient des sources de renseignement tant pour le Hezbollah que sur le Hezbollah.

¹¹⁴ Cité dans Naharnet, 5 octobre 2006.

¹¹⁵ Naharnet, 5 octobre 2006.

tirer sur tous les aéronefs qui violeraient l'espace aérien de son pays en dit long sur la sensibilité politique de cette question ; il ne s'agit pas d'un danger réel puisque l'armée libanaise n'a aucune capacité aérienne et ne dispose que de faibles capacités anti-aériennes.¹¹⁶ En septembre, des responsables israéliens ont affirmé n'avoir pas encore pris position sur la question des survols, qu'ils étaient conscients du fait qu'il s'agit d'une question sensible pour les libanais mais que "nous devons nous assurer que le Hezbollah ne réarme pas".¹¹⁷ Un mois plus tard, la ministre de la Défense française, Michèle Alliot-Marie, a averti que les survols, "extrêmement dangereux", devraient cesser ou que les forces de maintien de la paix de l'ONU tireraient sur les avions israéliens, auxquels ils prêteraient des intentions hostiles.¹¹⁸ Après 48 heures d'accalmie, Israël a néanmoins repris ses incursions dans l'espace aérien libanais, déclarant avoir des preuves du réarmement du Hezbollah pour justifier ses activités.¹¹⁹

Le Premier ministre libanais s'est adressé à plusieurs reprises aux responsables américains, qui prétendent travailler à des solutions "technologiques" afin de recueillir par d'autres moyens les informations qu'Israël se procure actuellement par le biais de ces survols.¹²⁰

Les dirigeants libanais ont également condamné les israéliens pour avoir menacé de frapper les dirigeants du Hezbollah, affirmant que ce genre de frappes (l'assassinat de Nasrallah en particulier) pourrait entraîner un regain de violence. Selon l'un d'entre eux : "Des mesures prises

unilatéralement par les israéliens, des actions décidées à l'aveugle sans calculs des conséquences, par exemple l'élimination de dirigeants du Hezbollah ou l'explosion de camions soupçonnés de transporter des armes, pourraient provoquer une rapide détérioration de la situation".¹²¹

C. LES LITIGES TERRITORIAUX ET L'ENIGME DES FERMES DE CHEBAA

Suite au cessez-le-feu, la question du statut du Hezbollah reste un point critique. Comme la guerre l'a confirmé, cette question ne sera pas résolue par des moyens militaires ; un processus interne pourrait permettre de faire des progrès mais il est improbable qu'il donne des résultats concluants étant donné la nature fragmentée et polarisée de la scène politique libanaise. Plus important, les armes du Hezbollah sont intimement liées à des facteurs régionaux et internationaux, notamment le conflit irrésolu entre Israël et la Syrie et les tensions croissantes entre l'Iran et les États-Unis. Le Hezbollah est un mouvement idéologique, déterminé à résister à ce qu'il considère comme des tentatives par les États-Unis et Israël de réorganiser la région. De même que les israéliens ont vu la guerre comme un conflit mené par la Syrie et l'Iran par procuration, le Hezbollah y a vu la main des États-Unis. "Le Liban est une première étape au Moyen-Orient", selon Nabil Qawouq, dirigeant du parti dans le sud. "L'attaque [israélienne] faisait partie de ce projet régional".¹²²

La guerre, en ce sens, n'a fait que consolider les arguments du Hezbollah pour conserver ses armes et valider son rôle "de résistance face à l'ingérence étrangère et de promotion de la détermination arabe et libanaise".¹²³ Les liens étroits qu'il entretient avec l'Iran et la Syrie (qui apportent au Hezbollah un soutien logistique et technique crucial) doivent être considérés dans ce contexte. Pour les deux

¹¹⁶ "Le commandement de l'armée a donné des ordres précis de tirer sur tout aéronefs israélien qui violerait l'espace aérien libanais". Il a ajouté que "les Nations unies prennent note de nos plaintes quotidiennes relatives à ces violations et j'espère que celles-ci vont bientôt cesser". Elias al-Murr, cité dans Naharnet, 13 octobre 2006.

¹¹⁷ Crisis Group, entretien avec un responsable de la sécurité, Tel Aviv, 19 septembre 2006. Un représentant du Département d'État américain a affirmé que les survols israéliens n'étaient pas des violations de la résolution 1701, qui ne fait aucune mention de ceci, mais que "nous nous rendons compte que c'est très embarrassant pour le gouvernement libanais et nous discuterons avec les israéliens de mesures alternatives". Entretien de Crisis Group, Washington, DC, 11 octobre 2006.

¹¹⁸ Cité par Reuters, 20 octobre 2006.

¹¹⁹ Associated Press, 22 octobre 2006. Le ministre de la Défense Amir Peretz a subordonné la suspension des survols au retour des soldats israéliens enlevés et à un "arrangement concernant le contrôle de la frontière syro-libanaise". *Ynet*, 26 octobre 2006.

¹²⁰ Crisis Group, entretien avec un responsable américain, Washington, octobre 2006. La première préoccupation israélienne concerne un éventuel réapprovisionnement à partir de la Syrie, que, à ce jour, seuls des survols permettraient de surveiller. *Ibid.*

¹²¹ Entretien de Crisis Group, 12 septembre 2006. Le 19 août, les forces israéliennes ont apparemment tenté de kidnapper ou de tuer un haut dirigeant du Hezbollah, Muhammad Yazbeck, dans la vallée de la Bekaa, en violation de l'obligation qui leur est faite dans la résolution 1701 de respecter la Ligne bleue. Rapport du Secrétaire général, op. cit., p. 4. À la fin du mois de septembre, le ministre de l'Infrastructure israélien, Binyamin Ben-Eliezer, a recommandé qu'Israël assassine Hassan Nasrallah : "Il est mauvais pour les juifs, mauvais pour les arabes, mauvais pour les chrétiens. Nous devrions attendre la bonne occasion et ne pas le laisser en vie". Cité par différentes agences de presse, 30 septembre 2006.

¹²² Entretien de Crisis Group, Tyr, 11 octobre 2006.

¹²³ Reinoud Leenders, "How the rebel regained his cause: Hizbullah and the sixth Arab-Israeli war", *MIT Electronic Journal of Middle East Studies*, Summer 2006, p. 42, <http://web.mit.edu/cis/www/mitejmes/>.

pays, l'arsenal islamiste est un atout crucial qui ne doit pas être abandonné.¹²⁴

Pour toutes ces raisons, la perspective d'un désarmement du Hezbollah demeure distante et dépend de changements régionaux plus grands. Ceci dit, le moyen le plus efficace de restreindre ses activités armées et de poursuivre l'agenda du désarmement serait de mettre fin à certains faits par lesquels il justifie certaines de ses positions qui, comme nous l'avons vu, tournent autour de trois questions en suspens : les violations de la souveraineté libanaise, notamment les survols ; les détenus libanais dans les prisons israéliennes ; et l'occupation de la zone des fermes de Chebaa par Israël. Si, somme les israéliens le prétendent, l'objectif premier des survols est la collecte d'information, celle-ci peut se faire par des moyens techniques alternatifs. Des efforts sont en cours pour échanger les deux soldats israéliens contre des prisonniers libanais détenus en Israël bien que le Hezbollah insiste également sur la libération d'un plus grand nombre de prisonniers arabes.¹²⁵

Les fermes de Chebaa pourraient bien représenter le défi le plus complexe. Région inhabitée entre les deux arêtes nord du Mont Hermon d'une superficie de 25 kilomètres carrés, elle est utilisée pour l'agriculture et le pâturage des villages libanais avoisinants. Elle fait partie du plateau du Golan, qu'Israël a annexé en 1967, et tant Israël que l'ONU et d'autres observateurs indépendants considèrent qu'elle appartient à la Syrie¹²⁶ tandis que le Liban, le Hezbollah et la Syrie affirment qu'elle appartient au Liban.¹²⁷ Lorsqu'Israël s'est retiré

du Liban en 2000 après une occupation de dix-huit ans, il n'a pas évacué la zone des fermes de Chebaa ; le Hezbollah a saisi l'occasion pour affirmer que l'occupation n'était pas terminée et pour continuer sa lutte par le biais d'opérations militaires périodiques.¹²⁸ Toutefois, le Conseil de sécurité a considéré que le retrait d'Israël était achevé, signalant clairement qu'il considérait les fermes de Chebaa comme syriennes et non libanaises¹²⁹ et il a à plusieurs reprises condamné les opérations du Hezbollah dans cette zone comme des violations de la résolution 425 (1978), dans laquelle il appelait Israël à mettre fin à son occupation de la partie sud du Liban. Ni le Liban ni la Syrie n'ont jamais fourni aucune preuve en soutien de leurs revendications sur Chebaa.

Le Hezbollah a promis de façon répétée de maintenir sa résistance et, par conséquent, de garder ses armes à portée de main, au moins jusqu'à ce qu'Israël se soit totalement retiré du Liban. Les experts en sécurité et responsables israéliens ont quant à eux laissé entendre qu'Israël pourrait renoncer aux fermes de Chebaa (même s'ils refusent de reconnaître qu'elles appartiennent au Liban) en échange du désarmement total du Hezbollah.¹³⁰ Ariel Sharon, quand il était Premier ministre, aurait envisagé un compromis entre la mise en œuvre complète de la résolution 1559 (c'est-à-dire le désarmement du Hezbollah) et un renoncement aux fermes de Chebaa, "imaginant qu'on trouverait un accord sur la taille du territoire"¹³¹ ; l'ONU participait à des discussions informelles pour voir si un tel accord avait des chances d'aboutir. Le Premier ministre Siniora

¹²⁴ Sur ce sujet, voir le rapport de Crisis Group, *Israel/Palestine/Lebanon*, op. cit., pp. 9-11.

¹²⁵ La résolution 1701 appelle à la libération « inconditionnelles » des soldats alors qu'elle ne fait qu'« encourager » les efforts visant à "régler de toute urgence" la question des prisonniers libanais. En septembre, Kofi Annan a annoncé qu'il avait nommé un facilitateur sur ces deux questions, reconnaissant implicitement qu'elles étaient liées.

¹²⁶ Le statut du plateau du Golan reste indéfini dans l'attente d'un accord israélo-syrien. Israël a formellement annexé la région en 1981, un geste qui n'a pas été reconnu par la communauté internationale. Pendant la guerre de juillet 2006, Israël a pris des mesures pour rassurer la Syrie, affirmant que ses activités près de la frontière syrienne, y compris dans la zone des fermes de Chebaa, étaient purement défensives par nature (par exemple, creuser des tranchées et limiter autant que possible l'activité militaire à l'est de Khiyam). Crisis Group, entretien avec un expert militaire israélien, Tel Aviv, 19 septembre 2006.

¹²⁷ Cette zone semble couvrir des propriétés libanaises et des pâtures à l'intérieur de la Syrie sur lesquelles les propriétaires libanais de même que le gouvernement et un large éventail d'acteurs politiques, revendiquent des droits comme étant

historiquement libanais, même s'ils n'ont jamais fait partie formellement du territoire libanais. Voir Asher Kaufman, "Size Does Not Matter: The Chebaa Farms in History and Contemporary Politics", *The MIT Electronic Journal of Middle East Studies*, Summer 2006, pp. 163-176, <http://web.mit.edu/cis/www/mitejmes/>.

¹²⁸ Ces opérations sont appelées "opérations mémoire" [*amaliyaat tazkiriyya*], rappelant que la restitution des fermes de Chebaa reste une exigence libanaise.

¹²⁹ Résolution 1310 du Conseil de sécurité (27 juillet 2000).

¹³⁰ Affirmant que la zone des fermes de Chebaa revêt une « importance capitale » pour l'armée militaire en raison de la présence de postes d'observation de la partie sud du Liban et que si Israël devait y renoncer, "nous assisterions à une grande amélioration de la capacité du Hezbollah", l'ancien chef du Conseil national de la sécurité israélienne a déclaré qu'Israël accepterait de libérer les fermes de Chebaa seulement « en échange du démantèlement total du Hezbollah ». Crisis Group, entretien avec Giora Eiland, Tel Aviv, 19 septembre 2006. D'autres experts militaires israéliens estiment que les collines adjacentes offrent une alternative adéquate pour observer l'activité au nord de la frontière. Entretiens de Crisis Group, Mont Hermon/Jabal al-Sheikh, octobre 2006.

¹³¹ Entretien de Crisis Group, Tel Aviv, 19 septembre 2006.

a demandé instamment aux États-Unis et à d'autres d'encourager un tel arrangement, estimant que ce serait le moyen le plus efficace de faire pression sur le Hezbollah ; à cette fin, il a cherché un accord de la part de la Syrie pour démarquer la zone frontalière.¹³²

Durant les négociations relatives à la résolution 1701, la Secrétaire d'État Rice aurait poussé le Premier ministre Olmert à accepter qu'une référence plus directe aux fermes de Chebaa soit inscrite dans la résolution. Face à une situation intérieure délicate et ne voulant pas donner l'impression qu'Israël avait cédé aux attaques du Hezbollah, Olmert a violemment rejeté cette proposition.¹³³ Cela ne signifie pas forcément nécessairement que la question n'est plus à l'ordre du jour ; Siniora continue de défendre son dossier auprès de Washington ; le Secrétaire général pense que ce serait une démarche importante et a demandé à son personnel de commencer la démarcation de la zone. Pour l'instant, néanmoins, Israël reste inébranlable, d'une part parce qu'un compromis enhardirait ses adversaires et d'autre part parce que, même si la question des fermes de Chebaa était résolue, le Hezbollah trouverait un prétexte pour justifier son besoin d'être armé (et utiliserait peut-être ce précédent pour exiger d'autres modifications de la Ligne bleue tracée par les Nations unies).¹³⁴

Israël n'a pas tort. Le Hezbollah prétend protéger le Liban, et en particulier la population chiite, contre Israël. Tant qu'il n'y a pas de paix globale entre arabes et israéliens, le Hezbollah continuera d'affirmer que le Liban est vulnérable et que, tant qu'il n'y aura pas d'armée libanaise capable de défendre le pays, seul le Hezbollah pourra le défendre. Amin Mustapha, analyste du Hezbollah et de l'histoire de la résistance libanaise, explique : "Nous connaissons Israël, et nous débarrasser de notre moyen de protection le plus efficace serait une

grave erreur stratégique. Tout ceci ne sera résolu que lorsque la question palestinienne sera résolue et une fois qu'Israël aura compris qu'il ne peut se permettre d'être entouré d'ennemis".¹³⁵ De même que le Hezbollah et d'autres ont créé le problème des fermes de Chebaa pour prolonger les hostilités, certains craignent qu'ils n'exploitent un autre problème si celui-ci était résolu. Selon Dan Meridor, ancien ministre de la Justice israélien, "les fermes de Chebaa n'étaient qu'une excuse ; quand cette excuse aura disparu, ils en trouveront une autre".¹³⁶

Ce serait simplifier que d'imaginer que le Hezbollah « a besoin » d'un territoire occupé pour justifier sa résistance armée. Il envisage sa mission non seulement comme de libérer les terres mais aussi de protéger le Liban et de dissuader une agression israélienne. Ceci dit, le parti a déjà fait allusion à d'autres problèmes territoriaux, poussant un responsable gouvernemental libanais à parler de "résistance à la recherche d'une occupation".¹³⁷ Ghajar, par exemple, un village alawite isolé de 2500 habitants, stratégiquement situé sur les pentes du plateau du Golan où se rejoignent les frontières israélienne, syrienne et libanaise, est l'un de ces problèmes. En vertu du traité de Lausanne de 1923, qui partageait le Moyen-Orient post-Ottoman de l'après-Première Guerre mondiale, la démarcation coloniale de la frontière syro-libanaise divise Ghajar, les deux tiers nord du village étant attribué au Liban, le reste à la Syrie.¹³⁸ Israël a saisi l'ensemble du village lors de la guerre de 1967 et lorsqu'il a annexé le plateau du Golan en 1981, il a imposé la citoyenneté israélienne à ses habitants de part et d'autre de la frontière. Lorsque ses forces se sont retirées du Liban en 2000, elles n'ont

¹³² Entretiens de Crisis Group, Beyrouth, 12 avril 2006.

¹³³ Crisis Group, entretiens avec des responsables américains, israéliens et de l'ONU, Washington, New York, septembre/octobre 2006.

¹³⁴ Ibid. Un responsable israélien a déclaré : "Si les résolutions de l'ONU sont appliquées dans leur totalité et lorsque la Syrie acceptera la démarcation de l'ONU, alors nous envisagerons de renoncer aux fermes de Chebaa mais il ne s'agit pas d'une position formelle". Entretien de Crisis Group, Tel Aviv, 19 septembre 2006. D'une manière générale, les israéliens s'inquiètent de ce qu'une modification de la Ligne bleue pose un précédent pour la révision de l'accord de 1923 qui définit les frontières entre le mandat français sur la Syrie et le Liban et le mandat britannique en Palestine (par exemple lors de futures négociations avec la Syrie. Crisis Group, entretien avec un responsable du ministère des Affaires étrangères israélien, Jérusalem, octobre 2006.

¹³⁵ Crisis Group, entretien avec Amin Mustapha, Beyrouth directeur du quotidien *Al-Watan*, Beyrouth, 14 septembre 2006.

¹³⁶ Entretien de Crisis Group, Tel Aviv, 20 septembre 2006 ; Crisis Group, entretien avec des responsables du ministère des Affaires étrangères, Jérusalem, 20 septembre 2006.

¹³⁷ Entretien de Crisis Group, Beyrouth, 12 septembre 2006.

¹³⁸ Certains prétendent que les habitants des villages des deux côtés se considèrent comme syriens. Crisis Group, entretien téléphonique avec Taiseer Maray de l'Arab Association for Development à Majd al-Shams sur le plateau du Golan, 15 octobre 2006. D'autres affirment que nombre de ceux qui habitent dans la partie nord de Ghajar se considèrent comme libanais. Crisis Group, entretien téléphonique avec un libanais ayant des parents dans la partie nord de Ghajar, 31 octobre 2006. Ceci dit, ils semblent préférer rester sous la juridiction d'Israël en attendant un accord israélo-syrien. Crisis Group, entretiens avec des habitants de Ghajar, octobre 2006. Les liens religieux avec les alawites de Syrie joueraient également un rôle dans la définition des attaches de la ville. Crisis Group, entretien avec Qassem Khatib, journaliste israélien, Jérusalem, octobre 2006.

pas libéré Ghajar, sous le prétexte affiché de prévenir “un désastre humanitaire de premier plan”,¹³⁹ mais apparemment aussi pour empêcher la contrebande d’armes et de drogues à partir du Liban vers Israël à travers ce village.

Si le village n’a pas été divisé, les forces israéliennes sont restées en dehors de la partie nord, concédant qu’elle était libanaise, comme le confirme la démarcation de la Ligne bleue. Dans le même temps, elles ont érigé des clôtures aux entrées sud, limitant l’accès des citoyens israéliens aux postes de contrôle. La partie nord, face au Liban, demeure en théorie ouverte mais jusqu’à la guerre récente, le Hezbollah (qui a conservé des postes à la limite nord à moins de 50 mètres des positions israéliennes) a restreint l’accès des civils libanais. Les habitants de Ghajar évitent généralement de se rendre au Liban, par peur qu’Israël ne les arrêtent à leur retour pour être entré en territoire ennemi, mais cela n’empêche pas la contrebande.¹⁴⁰ Le Hezbollah a abandonné ces postes lors du dernier conflit.

Il s’en est suivi une étrange situation, dans laquelle les habitants qui se considèrent comme syriens ont la citoyenneté israélienne tout en vivant sur un territoire officiellement libanais (au moins pour les deux tiers nord).¹⁴¹ Durant le conflit récent, des soldats israéliens ont pénétré dans la partie nord de Ghajar et y sont restés. Les responsables israéliens affirment qu’une solution est à portée, dans laquelle la FINUL II et les forces armées libanaises prendraient le contrôle de la partie nord.¹⁴² Mais tant les habitants que certains responsables israéliens s’opposent à la division du village ; les habitants craignent de perdre accès à leurs terres agricoles sous contrôle israélien¹⁴³ alors que certains israéliens estiment que, si le gouvernement libanais reprenait le contrôle de la partie nord de la ville, il pourrait être en mesure d’arrêter les citoyens

israéliens, ce qu’Israël ne pourrait accepter.¹⁴⁴ Des responsables des Nations unies ont laissé entendre que ce problème était “très près” d’être résolu, n’attendant que des “arrangements techniques qui satisferaient les préoccupations sécuritaires israéliennes et garantirait la souveraineté libanaise”.¹⁴⁵

De même, le Hezbollah a de façon répétée soulevé la question des « sept villages », qui remonte à la Palestine d’avant 1948.¹⁴⁶ Selon le parti, ces villages sont libanais, mais on ne sait pas vraiment jusqu’à quel point il est prêt à aller pour défendre cette position. Ghalib Abou Zeinab, membre du bureau politique, souligne que le retour des villages au Liban ne faisait pas partie des « objectifs stratégiques » du Hezbollah (qui incluent Chebaa et Ghajar).¹⁴⁷ Publiquement, Nasrallah n’a pas dit grand-chose sur les sept villages, bien que, en 2000, le Hezbollah a annoncé qu’il ne reconnaîtrait le retrait d’Israël comme total que lorsqu’ils auraient été rendus au Liban.¹⁴⁸ En décembre 1999, le Premier ministre Salim al-Huss a déclaré que les villages appartenaient au Liban et qu’ils devaient lui être rendus.¹⁴⁹ Toutefois, le gouvernement libanais n’a pas évoqué cette question

¹³⁹ Cité dans le “Rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre des résolutions 425 (1978) et 426 (1978) du Conseil de sécurité”, Conseil de sécurité de l’ONU, 16 juin 2000.

¹⁴⁰ Crisis Group, entretien téléphonique avec Taiseer Maray, 15 octobre 2006.

¹⁴¹ Crisis Group, communication électronique avec un expert du plateau du Golan, 19 septembre 2006.

¹⁴² Crisis Group, entretien avec un responsable israélien du ministère des Affaires étrangères, Jérusalem, octobre 2006.

¹⁴³ De nombreux résidents ne souhaitent pas que la partie nord soit placée sous contrôle libanais. “Nous ne voulons pas que notre village soit divisé. Nos terres sont toutes du côté israélien [plateau du Golan occupé] et nous voulons rester unis sous contrôle israélien”. Crisis Group, entretien avec un charpentier, Ghajar, octobre 2006. Un autre habitant a déclaré : “Israël menace de nous expulser et de prendre nos terres”. Entretien de Crisis Group, Ghajar, octobre 2006.

¹⁴⁴ Il est improbable que ces villageois conservent leur citoyenneté israélienne après le retour de la partie du village qu’ils habitent au Liban. Selon un expert du plateau du Golan, Israël a forcé les villageois à accepter la citoyenneté israélienne en n’autorisant initialement les résidents à quitter le village qu’après avoir obtenu un permis d’un ancien désigné par Israël (*mukhtar*), qui ne soit pas de Ghajar et que les locaux considèrent comme un collaborateur israélien. Communication électronique de Crisis Group, 19 septembre 2006.

¹⁴⁵ Crisis Group, communication électronique avec le porte-parole de la FINUL, 18 octobre 2006.

¹⁴⁶ Le traité de Lausanne de 1923 définit les sept villages (Teir Bikha, Ibl (ou Marj) al-Qamah, Hounin, Malkiya, Nabi Youshaa, Qaddas et Salha) comme palestiniens. Voir Warren Singh-Bartlett, “Seven Villages Await Their Independence”, *Daily Star* (Beyrouth), 20 novembre 2000. Il est possible qu’il y ait un enjeu confessionnel étant donné que les villages ont une population chiite (c’est l’un des arguments que les français avaient invoqué, sans succès, pour affirmer que ces villages devraient relever de leur mandat plutôt que de celui des britanniques). Des responsables de l’ONU énumèrent d’autres éventuels points critiques et sources de litige territoriaux : à Rmeish (le cas d’un fermier libanais qui souhaite avoir accès à une partie de sa propriété qui se trouve en territoire israélien), le tombeau de Sheikh Abbad /Rabbi Ashi (sacré tant pour les israéliens que pour les libanais) et la porte de Fatima (une zone à partir de laquelle les libanais jettent souvent des pierres sur les israéliens). Entretien de Crisis Group, Naqoura, 14 septembre 2006.

¹⁴⁷ Entretien de Crisis Group, Beyrouth, 26 octobre 2006.

¹⁴⁸ Nasrallah a mentionné les villages lors d’un meeting électoral en 2005. Pour les déclarations de 2000 et 2005, voir *Al-Safir*, 4 juillet 2005.

¹⁴⁹ *Al-Hayat*, 21 décembre 1999.

récemment, puisque les frontières de 1949 placent ces villages en territoire israélien.¹⁵⁰ Israël refuse de discuter de ces problèmes avant que des “pourparlers de paix pour mettre fin aux revendications libanaises” aient eu lieu et insiste sur le fait que les villages sont situés sur le territoire de la Palestine du mandat britannique tel qu’il a été défini en 1923 par les pouvoirs coloniaux.¹⁵¹

Ceci dit, les efforts des Nations unies pour progresser sur Chebaa seront difficiles, au moins pour l’instant. Parmi les parties intéressées, seuls le gouvernement libanais semble véritablement intéressé par une solution. Tout en déclarant Chebaa libanais, la Syrie a refusé de démarquer la frontière. Officiellement, ce serait parce que Chebaa demeure sous occupation israélienne : “Comment pouvons-nous démarquer cette frontière ? Devons-nous demander la permission à Israël de pénétrer dans cette zone ? Ceci ne peut se faire qu’après le retrait d’Israël”.¹⁵² Lorsqu’on insiste, ils se font plus candides encore : “Pourquoi devrions-nous faciliter un effort pour rendre Chebaa au Liban ? Nous savons que ceci a pour but de nous affaiblir et que nous n’obtiendrons rien en échange. En revanche, nous aurons perdu l’un de nos atouts. Chebaa ne sera pas résolu tant que le Golan ne sera pas résolu”.¹⁵³

Le gouvernement libanais a proposé sa propre solution, à savoir que les fermes de Chebaa soient placées sous la juridiction temporaire de l’ONU en attendant une résolution finale du conflit israélo-syro-libanais ; dans son premier rapport sur la mise en œuvre de la résolution 1701, l’ONU s’est fait l’écho de cette proposition.¹⁵⁴ Le Hezbollah est partagé. Il a demandé

sans relâche le retrait des troupes israéliennes et il s’en attribuerait le mérite si cela arrivait. Dans le même temps, il sait bien que ce retrait le placerait sous une pression encore plus forte pour désarmer et c’est pour cette raison qu’il le considère d’un œil méfiant. Israël, nous l’avons vu, est devenu plus réticent après la guerre, craignant de montrer des signes de faiblesse.

Il serait erroné de croire que résoudre le problème des fermes de Chebaa pourrait, d’une certaine façon, encourager la transformation du Hezbollah en un acteur strictement politique. Ceci dépendra de nombreux facteurs libanais et non-libanais. Bon nombre d’observateurs libanais demeurent toutefois convaincus qu’une évolution sur Chebaa serait capitale car, selon eux, il s’agit de loin de la revendication du Hezbollah la plus importante.¹⁵⁵ Placer Chebaa sous la juridiction temporaire de l’ONU tout en annonçant clairement qu’une résolution définitive ne peut se faire qu’avec un accord de paix global permettrait de commencer à faire face au problème de la justification de l’armement du Hezbollah et, partant, d’atténuer le potentiel de Chebaa de dégénérer en conflit.

¹⁵⁰ Crisis Group, entretien avec un parlementaire membre du mouvement du 14 mars, Beyrouth, 27 octobre 2006.

¹⁵¹ Crisis Group, entretien avec un responsable israélien du ministère des Affaires étrangères, Jérusalem, octobre 2006.

¹⁵² Crisis Group, entretiens avec des responsables syriens, Damas, avril 2006. Depuis 1967, la Syrie n’a pas de terre adjacente aux fermes de Chebaa, qui se trouvent à l’ouest du Mont Hermon/Jabal al-Sheikh.

¹⁵³ Ibid.

¹⁵⁴ Dans la résolution 1701 (paragraphe 10), le Conseil de sécurité a demandé au Secrétaire général d’élaborer des propositions “pour la démarcation des frontières internationales du Liban, notamment dans les zones où les frontières sont disputées ou incertaines, ce qui inclue de traiter avec la Syrie sur la question de la zone des fermes de Chebaa”. Dans une déclaration formelle, Kofi Annan a indiqué qu’il avait encouragé les gouvernements libanais et syriens à résoudre de façon définitive le problème en démarquant de façon formelle la frontière (parce qu’une détermination par l’ONU du statut des fermes de Chebaa se ferait “sans préjudice d’un quelconque accord de démarcation des frontières” entre la Syrie et le Liban). Entretemps, a-t-il déclaré, il a pris bonne note de la proposition libanaise, dans son plan en sept points, de placer la zone sous juridiction de

l’ONU jusqu’à ce que son statut soit résolu. “Rapport du Secrétaire général”, op. cit., pp. 11-12. Pour le moment, le Secrétaire général a demandé aux cartographes de l’ONU d’établir précisément la situation des fermes de Chebaa. Entretiens de Crisis Group, New York, octobre 2006 ; *Haaretz*, 30 octobre 2006.

¹⁵⁵ Crisis Group, entretiens avec des responsables et des observateurs libanais, Beyrouth, avril/septembre 2006.

IV. CONCLUSION : COMMENT PROGRESSER À PARTIR DE LA RÉSOLUTION 1701

On a constaté à l'issue de la guerre un consensus étonnant (mais superficiel) sur les principaux aspects qui pourraient permettre de désamorcer la crise : un plus grand rôle pour l'ONU, un mandat élargi pour la FINUL, le déploiement des forces armées libanaises dans le sud Liban et le besoin de renforcer l'État libanais. Mais il serait dangereux d'attendre trop de cette apparente unanimité ou d'attendre trop de la résolution 1701. Comme nous l'avons vu, toutes les parties intéressées font leur propre interprétation de cette résolution et les points d'échauffement sont nombreux.

Le consensus reflété par la résolution 1701 est fragile : les interprétations divergent quant à ses principales exigences et sur la façon dont elle doit être mise en œuvre. Elle est essentiellement née du besoin de trouver une solution relativement rapidement à une guerre destructrice, après une bataille diplomatique féroce menée dans un contexte de tensions régionales importantes. Les parties ont pu se mettre d'accord sur cette résolution car elles y trouvaient chacune les éléments suffisants pour satisfaire leurs exigences élémentaires. Pour Israël, la résolution 1701 (bien que très loin des objectifs fixés dès le début de la guerre) offre au moins la possibilité d'atteindre politiquement certains des buts qui n'ont pas pu être atteints sur le plan militaire. Israël espère qu'un renforcement de la présence armée dans le sud-Liban va restreindre la liberté d'action du Hezbollah et limiter de façon significative ses possibilités de réarmer.

Pour les États-Unis, la résolution est également un outil qui pourrait aider à renforcer le contrôle du gouvernement et de l'armée sur le territoire libanais, affaiblissant du même coup l'axe Hezbollah/Syrie/Iran tout en renforçant ses propres alliés. Selon les dires d'un responsable américain : "Nous avons des attentes plus grandes au début de la guerre en raison de ce qu'Israël nous avait poussé à croire ; mais nous avons les moyens d'atteindre certains objectifs majeurs : reconstruire l'armée, l'envoyer dans le sud, renforcer les forces internationales".¹⁵⁶ Les forces du 14 mars ont également vu dans la résolution un instrument pour modifier l'équilibre politique en leur faveur.

¹⁵⁶ Crisis Group, entretien avec un responsable américain, Washington, August 2006.

Le Hezbollah voit en la résolution 1701 une arme à double tranchant. La présence d'une force internationale et le déploiement des forces armées libanaises dans le sud n'était ni prévu ni souhaité. Mais elles représentaient un moyen de préserver les gains hautement symboliques acquis durant la guerre sans courir le risque d'une nouvelle attaque contre sa base (la population chiite). De plus, le parti était convaincu qu'il était immunisé contre une action militaire par ces forces de trois façons : il entretient des relations étroites depuis longtemps avec l'armée libanaise (en fait, bien meilleures qu'avec le gouvernement¹⁵⁷) ; l'expérience passée des forces multinationales au Liban a plutôt montré une position généralement passive de ces forces et la FINUL recevrait principalement ses ordres des forces armées libanaises;¹⁵⁸ et le gouvernement central devant lequel l'armée est responsable serait paralysé par des divisions internes. En outre, le Hezbollah pourrait toujours invoquer la non-application de certaines clauses de la résolution 1701 pour se défendre contre toute action qui viserait à le désarmer : les violations par Israël de la Ligne bleue et l'incapacité de l'État à exercer la pleine souveraineté du Liban (entendue par le parti comme la défense du territoire national) ainsi que l'occupation continue de Chebaa et la détention de prisonniers libanais.¹⁵⁹ Comme l'explique un membre du bureau politique du Hezbollah, "il s'agit d'une résolution qui, si l'on met à part ses points faibles, est en faveur du Liban. Tant qu'elle est mise en œuvre en respectant l'esprit dans lequel elle a été écrite".¹⁶⁰

Divisés quant à leur interprétation de la façon dont la résolution 1701 pourrait contraindre le Hezbollah, les

¹⁵⁷ Durant la récente guerre, les dirigeants des forces armées libanaises avaient des contacts directs et de haut niveau avec le Hezbollah ; au contraire, le gouvernement devait passer par des intermédiaires, notamment le ministre du Pétrole, Muhammad Fneish, et le président du Parlement Nabih Berri. Crisis Group, entretiens avec des hauts responsables des forces armées libanaises et avec un conseiller du Premier ministre Siniora, Beyrouth, août 2006.

¹⁵⁸ "Toute tentative d'élargir le mandat de la FINUL est inacceptable. Elle doit rester subordonnée à l'armée libanaise". Crisis Group, entretien avec Mahmud Qumati, membre du bureau politique du Hezbollah, Beyrouth, 11 octobre 2006.

¹⁵⁹ La position du Hezbollah a toujours été que ses armes ne sont pas une fin en soi mais plutôt une question de circonstances. "Nous ne disons pas que ces armes seront là pour toujours. Ce n'est pas logique qu'elles soient là pour toujours. Elles disparaîtront un jour ou l'autre". Discours de Nasrallah, op. cit.

¹⁶⁰ Crisis Group, entretien avec Mahmoud Qumati, Beyrouth, 11 octobre 2006.

parties sont aussi en conflit sur ce qu'elle entend par le renforcement de la souveraineté de l'État. La résolution évoque "l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance politique" du Liban¹⁶¹ mais alors que certains l'ont compris comme étant dirigé contre le Hezbollah (milice armée autonome ayant la capacité de plonger le pays dans la guerre), d'autres pensent que ceci s'adresse plutôt à Israël, dont les attaques militaires de ces dernières décennies ont rythmé l'histoire libanaise.

En réalité, personne (sauf peut-être le Premier ministre Siniora) n'avait en tête un État véritablement souverain, qui transcenderait tant les réseaux locaux et clientélistes que les interférences régionales. Le Hezbollah privilégie en principe un État central fort et juste mais ne renoncera pas à sa capacité militaire, certainement pas maintenant. Les forces du 14 mars seront en fin de compte menacées par l'établissement d'un tel État, qui mettrait fin à un système de clientélisme communautaire auquel elles doivent leur pouvoir. Pour Israël, la définition d'un État libanais souverain renvoie à sa capacité à éliminer les groupes armés à l'intérieur de ses frontières, pas de se défendre contre une entité étrangère ; des responsables américains interrogés par Crisis Group ont également laissé entendre que les forces armées libanaises devaient être entraînées et équipées pour faire face au défi que représente le Hezbollah et non Israël.¹⁶²

Ces agendas rivaux et interprétations conflictuelles risquent de mettre en péril le processus enclenché par la résolution 1701. La polarisation de la scène politique libanaise et certains signes qui laissent penser que la FINUL et l'armée libanaise pourraient adopter une position plus agressive sont en train de pousser le Hezbollah vers une position plus provocatrice qui pourrait menacer le fragile équilibre du pays. Ceci est manifeste dans sa remise en cause de la résolution 1701, dans ses accusations selon lesquelles les forces du 14 mars seraient des faire-valoir des États-Unis¹⁶³ et dans ses efforts énergiques

pour maximiser sa présence au sein du gouvernement afin de mieux le paralyser.¹⁶⁴ Le Hezbollah pourrait également être tenté de chercher à en imposer pour démontrer qu'il n'a pas été affaibli par la résolution 1701, ce qui pourrait conduire à de plus grandes provocations à la frontière ou une rhétorique plus belliqueuse sur des questions comme les survols ou Chebaa. Si la FINUL essayait d'affirmer un rôle plus indépendant et plus assuré, le Hezbollah pourrait réagir. Il est significatif que le grand ayatollah Mohammad Fadlallah ait averti que la force internationale était là pour protéger Israël et méritait donc d'être regardée avec suspicion :

Le fait que les violations commises par Israël dans le sud et dans d'autres régions du Liban et que celles-ci aient lieu avec une telle fréquence au vu et au su des forces de la FINUL sans que celles-ci interviennent pour y mettre fin... montre que ces forces sont là pour protéger Israël et non le Liban. Il est par conséquent du droit du peuple libanais de se demander quel est leur rôle et de se montrer prudent à leur égard.

Israël, qui ne s'est pas encore remis du résultat de la guerre et qui ne veut surtout pas que son pouvoir de dissuasion soit davantage remis en question, pourrait réagir avec force à toute provocation du Hezbollah, par exemple un signe de réarmement, ou à une mauvaise mise en œuvre du mandat de la FINUL ou des forces armées libanaise.

Dans le fond, et ce fut le cas avec la résolution 1559, le problème ne concerne pas tant le désir de faire face au problème du Hezbollah que la manière dont ceci s'est fait : en isolant et en internationalisant une question spécifique (l'armement du Hezbollah) sans régionaliser la solution, qui demanderait de s'attaquer au conflit israélo-arabe et, de plus en plus, à la dispute États-Unis/Iran. Autrement dit, la résolution ne propose pas de contrepartie aux parties qui risquent de perdre le plus (Iran, Syrie, Hezbollah) et qui ont la capacité de lui nuire.¹⁶⁵ Elle ignore

¹⁶¹ La résolution 1701 souligne qu'il "importe que le Gouvernement libanais étende son autorité à l'ensemble du territoire libanais... afin d'y exercer intégralement sa souveraineté..." (paragraphe 3) et réitère "le ferme attachement [du Conseil de sécurité]... à l'intégrité territoriale, à la souveraineté et à l'indépendance politique du Liban à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, comme prévu dans l'Accord général d'armistice israélo-libanais du 23 mars 1949" (paragraphe 5).

¹⁶² Crisis Group, entretiens avec des responsables américains, Washington, septembre/octobre 2006.

¹⁶³ Le slogan du Hezbollah est devenu : "Oui, nous sommes alliés à la Syrie et à l'Iran et nous en sommes fiers, alors que vous êtes alliés aux États-Unis et vous ne pouvez même pas

l'admettre". Crisis Group, entretien avec Hussein al-Hajj, membre du Parlement et du Hezbollah, Beyrouth, 17 août 2006.

¹⁶⁴ Le Hezbollah ne cherche pas un pouvoir dominant mais plutôt un pouvoir suffisant pour "protéger le processus de prise de décision", en d'autres mots suffisant pour le paralyser. Crisis Group, entretien avec Mahmoud Qumati, membre du bureau politique du Hezbollah, Beyrouth, 11 octobre 2006.

¹⁶⁵ Un responsable américain a indiqué que la résistance à un dialogue avec la Syrie restait forte. Entretien de Crisis Group, Washington, octobre 2006. le Groupe d'études sur l'Irak (Iraq Study Group) ou Commission Baker-Hamilton du nom de ses

également les dysfonctionnements intérieurs du Liban et ses réformes politiques attendues depuis trop longtemps, tout en éludant le sentiment d'insécurité historique ressentie par la communauté chiite et le manque de confiance dans la capacité de l'État à la protéger des agressions israéliennes.

En bref, la résolution 1701 à la fois fait de l'armement du Hezbollah une préoccupation internationale majeure ; en confie la résolution à un processus (le dialogue interne libanais) qui est structurellement incapable de trouver une solution et remet à plus tard l'avancée politique (des progrès vers une paix globale israélo-arabe) qui est indispensable pour régler cette question.

Ceci ne condamne pas nécessairement la résolution 1701 à l'échec. Cela signifie plutôt que des objectifs trop ambitieux de la part d'acteurs nationaux ou étrangers qui cherchent à la mettre en œuvre pourrait déclencher une nouvelle confrontation entre Israël et le Hezbollah ou, plus probablement, des affrontements internes avec le Liban qui pourraient être mortels. À l'heure actuelle, l'objectif devrait être plus modeste (ce qui ne veut pas dire qu'il devrait être sans importance) : diminuer les risques de violence en limitant, par des pressions et des encouragements, les mouvements militaires d'Israël et du Hezbollah ; renforcer la souveraineté effective de l'État à travers l'ensemble du territoire libanais ; et commencer à aborder certains problèmes israélo-libanais en suspens. Pour des raisons de stabilité, paradoxalement, la question du statut du Hezbollah devra attendre que le Quartette et le reste de la communauté internationale soient prêts à s'engager sérieusement dans l'établissement de la paix israélo-arabe et que le Liban soit prêt à faire le point sérieusement sur l'ordre interne libanais. Il faudrait donner la priorité à des objectifs à court-terme, qu'il est plus facile d'atteindre :

Contenir le Hezbollah. La simple présence de plusieurs milliers de soldats nationaux et internationaux supplémentaires a limité la marge de manœuvre du Hezbollah et sa capacité à réarmer, même s'ils n'effectuent pas de fouilles à la recherche

d'armes de leur propre initiative ; ceci, combiné à une surveillance renforcée de la frontière et à l'épuisement de la communauté chiite, va probablement restreindre le mouvement islamiste sur le court terme. Mais il ne devrait pas y avoir d'efforts agressifs pour découvrir des caches d'armes et la FINUL devrait adopter une position généralement conservatrice, en n'écoutant que les demandes des forces armées libanaises ; toute autre prise de position risquerait de perturber le fragile équilibre à la frontière et au sein du système politique libanais. Bien sûr, l'armée libanaise et, à sa demande, la FINUL, devront faire face aux cas de violations flagrantes (comme le transfert d'armes au Hezbollah).

Contenir Israël. Étant donné que la capacité de nuisance du Hezbollah a été réduite, Israël lui aussi doit être persuadé (aux besoins par des pressions) d'éviter des mesures qui, en soulignant la faiblesse de l'État libanais, valideraient du même coup l'argument des islamistes et qui prouveraient que la résolution 1701 s'applique selon le principe « deux poids deux mesures ». L'ONU, mais aussi les pays occidentaux, doivent surveiller et condamner publiquement les survols et autres éventuelles violations par Israël de la souveraineté libanaise, par exemple les attaques contre des caches d'armes supposées, en soulignant que la mise en œuvre réussie de la résolution 1701 dépend de son respect par toutes les parties. Si le public percevait que la communauté internationale est plus intéressée par la sécurité d'Israël que par la sécurité du Liban, cela pourrait mettre en péril la mission de l'ONU. Dans le cas des survols en particulier, l'ONU et la FINUL devraient exiger qu'Israël justifie ses actions et devraient évaluer de façon indépendante la validité des raisons qu'il présente pour se justifier. Israël doit aussi s'abstenir de toute tentative d'éliminer les dirigeants du Hezbollah, notamment Hassan Nasrallah.

Renforcer la souveraineté de l'État libanais. Il s'agit d'une étape indispensable pour neutraliser l'argument du Hezbollah selon lequel lui seul peut défendre le Liban. Il faut pour ce faire renforcer les forces armées libanaises, les transformer progressivement d'un organisme de sécurité interne en une organisation nationale de défense capable de protéger de façon crédible l'intégrité territoriale du pays, comme il est explicite tant dans les accords de Taëf que dans son propre mandat.¹⁶⁶ D'une manière plus

co-présidents, l'ancien Secrétaire d'État James Baker et l'ancien membre du Congrès Lee Hamilton) a été chargé par le Congrès américain en mars 2006 de passer en revue et d'évaluer les politiques américaines en Irak. On prévoit qu'il recommande d'entamer un dialogue avec le Syrie et l'Irak au minimum sur le thème de l'Irak. Reste à voir si l'administration aura la volonté de suivre cette recommandation comme un moyen de modifier une politique de non-engagement déjà bien ancrée.

¹⁶⁶ L'accord de Taëf décrit ce processus dans le chapitre intitulé "II.3. Le renforcement des forces armées : a) La tâche essentielle des forces armées est la défense de la patrie, et le

générale, cela demande d'élaborer une véritable doctrine de défense nationale. Il faut également doter l'État des ressources nécessaires pour reconstruire le pays et pour veiller à ce que ceci se fasse en dehors des réseaux clientélistes et communautaires qui ont prédominé jusqu'à présent.

Tenir compte des revendications du Hezbollah. Ceci pourrait permettre à la fois de réduire (mais pas d'éliminer) la justification utilisée par le Hezbollah pour conserver son arsenal et, si cela se fait de façon judicieuse, de redonner une crédibilité à l'État. Ceci demande de procéder à un échange de prisonniers et (au moins) d'initier un processus visant à résoudre la question des fermes de Chebaa en les plaçant de façon temporaire sous mandat de l'ONU. Il faudrait également qu'Israël coopère avec l'ONU pour retirer les munitions non explosées et les mines antipersonnel encore présentes au Liban.

**Beyrouth/Jérusalem/Amman/Bruxelles,
1^{er} novembre 2006**

cas échéant, la défense de l'ordre public lorsque le péril est hors de mesure avec les moyens des Forces de Sécurité Intérieure. b) Les circonstances du recours aux forces armées pour soutenir les F.S.I. dans leur tâche de maintien de l'ordre relèvent du Conseil des Ministres. c) Il sera procédé à l'unification et à l'équipement des Forces armées, et à leur entraînement pour les rendre capables d'assumer leur responsabilité nationale face à l'agression israélienne. d) Lorsque les F.S.I. seront aptes à assumer leurs responsabilités de sécurités, les Forces armées regagneront leurs casernes. e) Les Services de Renseignement des Forces armées seront réorganisées au profit des affaires militaires exclusivement." La mission des forces armées libanaises est clairement énoncée sur leur site web : " Faire face à l'occupation israélienne et ses agressions perpétuelles se déroulant au Sud Liban et dans la Bekaa Ouest et fournir le support nécessaire aux citoyens libanais afin de garantir le retrait complet des forces israéliennes jusqu'aux frontières reconnues internationalement; Défendre le pays et le peuple contre toute agression; Confronter toutes les menaces qui mettent en péril les intérêts vitaux du pays; Coordonner avec les Armées Arabes conformément aux traités déjà ratifiés." Seulement après sont-elles destinées à "Maintenir la sécurité interne et la stabilité"; voir <http://www.lebarmy.gov.lb/French/Mission.asp>

ANNEXE A

CARTE DU LIBAN



Base 802856AI (C00059) 5-02

ANNEXE B

À PROPOS D'INTERNATIONAL CRISIS GROUP

International Crisis Group (Crisis Group) est une organisation non-gouvernementale indépendante à but non lucratif employant près de 120 personnes réparties sur cinq continents. Ceux-ci conçoivent des analyses de terrain et un plaidoyer de haut niveau dans un but de prévention et de résolution des conflits.

L'approche de Crisis Group est fondée sur des recherches effectuées sur le terrain par des équipes d'analystes postés dans divers pays à risque ou à proximité. A partir des informations recueillies et des évaluations de la situation sur place, Crisis Group rédige régulièrement des rapports analytiques rigoureux contenant chacun une série de recommandations pratiques destinées aux décideurs internationaux. Crisis Group publie également "*CrisisWatch*", un bulletin mensuel de 12 pages offrant une mise à jour régulière et succincte des situations de conflits les plus importantes, ou de conflits potentiels, partout dans le monde.

Les rapports et briefings de Crisis Group sont largement diffusés par courrier électronique et versions imprimées à de nombreux responsables au sein des ministères des Affaires Étrangères et organisations internationales, et rendus simultanément accessibles au public via le site internet de l'organisation : www.crisisgroup.org. Crisis Group travaille étroitement avec les gouvernements et ceux qui les influencent, notamment les médias, afin de les sensibiliser à ses analyses et recommandations politiques.

Le Conseil d'Administration de Crisis Group - qui compte d'éminentes personnalités du monde politique, diplomatique, des affaires et des médias - s'engage directement à promouvoir les rapports et recommandations auprès des décideurs politiques du monde entier. Crisis Group est co-présidé par Christopher Patten, ancien Commissaire européen aux relations extérieures, et par Thomas Pickering, ancien ambassadeur pour les États-Unis. Gareth Evans, ancien Ministre australien des Affaires étrangères, en est le Président Directeur Général depuis janvier 2000.

Crisis Group a son siège à Bruxelles et des bureaux de liaison à Washington DC, New York, Londres et Moscou. De plus, l'organisation dispose actuellement de treize bureaux de terrain (à Amman, Bichkek, Bogotá, le Caire, Dakar, Douchanbé, Islamabad, Jakarta, Kaboul, Nairobi, Pristina, Séoul et Tbilissi), depuis lesquels les analystes de Crisis Group couvrent plus

de cinquante pays et territoires touchés par des crises et répartis sur quatre continents. En Afrique, il s'agit de l'Angola, le Burundi, la Côte d'Ivoire, l'Érythrée, l'Éthiopie, la Guinée, le Libéria, l'Ouganda, la République Démocratique du Congo, le Rwanda, le Sahel, le Sierra Leone, la Somalie, le Soudan et le Zimbabwe; en Asie, de l'Afghanistan, la Birmanie/Myanmar, le Cachemire, la Corée du Nord, l'Indonésie, le Kazakhstan, la Kirghizie, le Népal, l'Ouzbékistan, le Pakistan, le Tadjikistan et le Turkménistan; en Europe, de l'Albanie, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Bosnie-Herzégovine, la Géorgie, le Kosovo, la Macédoine, la Moldavie, le Monténégro et la Serbie; au Proche et Moyen-Orient, toute la région s'étendant de l'Afrique du Nord à l'Iran; et enfin, en Amérique Latine, la Colombie, la région andine et Haïti.

Crisis Group est financé par des gouvernements, des fondations caritatives, des sociétés et des donateurs privés. Les agences et départements gouvernementaux qui financent actuellement Crisis Group sont: l'Agence australienne pour le développement international, l'Agence canadienne de développement international, l'Agence américaine pour le développement international, l'Agence japonaise pour la coopération internationale, l'Agence néo-zélandaise pour le développement international, le Centre canadien de recherches pour le développement international, le Département des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada, le Département des affaires étrangères irlandais, le Département des affaires étrangères de la République fédérale Suisse, le Département du Royaume-Uni pour le développement international, le ministère allemand des Affaires étrangères, le ministère des Affaires étrangères de la République Fédérale d'Autriche, le ministère belge des Affaires étrangères, le ministère des Affaires étrangères de la République de Chine (Taiwan), le ministère finlandais des Affaires étrangères, le ministère français des Affaires étrangères, le ministère des Affaires étrangères de la Principauté du Liechtenstein, le ministère luxembourgeois des Affaires étrangères, le ministère néerlandais des Affaires étrangères, le ministère des Affaires étrangères du Royaume-Uni et du Commonwealth, le ministère suédois des Affaires étrangères, le ministère tchèque des Affaires étrangères, le ministère royal des Affaires étrangères du Danemark, le ministère royal norvégien des Affaires étrangères et l'Union européenne (la Commission européenne).

Les fondations et donateurs du secteur privé regroupent: Carnegie Corporation of New York, Compton Foundation, Flora Family Foundation, Ford Foundation, Fundación DARA Internacional, Bill & Melinda Gates Foundation, William & Flora Hewlett Foundation, Hunt Alternatives Fund, Korea Foundation, John D. & Catherine T. MacArthur Foundation, Moriah Fund, Charles Stewart Mott Foundation, Open

Society Institute, Pierre and Pamela Omidyar Fund, David and Lucile Packard Foundation, Ploughshares Fund, Sigrid Rausing Trust, Rockefeller Foundation, Rockefeller Philanthropy Advisors, Sarlo Foundation of the Jewish Community Endowment Fund et Viva Trust.

Novembre 2006

De plus amples renseignements concernant Crisis Group sont disponibles sur notre site web : www.crisisgroup.org

APPENDIX C

CRISIS GROUP REPORTS AND BRIEFINGS ON THE MIDDLE EAST AND NORTH AFRICA SINCE 2003

The Broader Middle East and North Africa Initiative: Imperilled at Birth, Middle East Briefing N°14, 7 June 2004

ARAB-ISRAELI CONFLICT

Islamic Social Welfare Activism in the Occupied Palestinian Territories: A Legitimate Target?, Middle East Report N°13, 2 April 2003

A Middle East Roadmap to Where?, Middle East Report N°14, 2 May 2003

The Israeli-Palestinian Roadmap: What A Settlement Freeze Means And Why It Matters, Middle East Report N°16, 25 July 2003

Hizbollah: Rebel without a Cause?, Middle East Briefing N°7, 30 July 2003

Dealing With Hamas, Middle East Report N°21, 26 January 2004 (also available in Arabic)

Palestinian Refugees and the Politics of Peacemaking, Middle East Report N°22, 5 February 2004

Syria under Bashar (I): Foreign Policy Challenges, Middle East Report N°23, 11 February 2004 (also available in Arabic)

Syria under Bashar (II): Domestic Policy Challenges, Middle East Report N°24, 11 February 2004 (also available in Arabic)

Identity Crisis: Israel and its Arab Citizens, Middle East Report N°25, 4 March 2004

Who Governs the West Bank? Palestinian Administration under Israeli Occupation, Middle East Report N°32, 28 September 2004 (also available in Arabic and in Hebrew)

After Arafat? Challenges and Prospects, Middle East Briefing N°16, 23 December 2004 (also available in Arabic)

Disengagement and After: Where Next for Sharon and the Likud?, Middle East Report N°36, 1 March 2005 (also available in Arabic and in Hebrew)

Syria After Lebanon, Lebanon After Syria, Middle East Report N°39, 12 April 2005 (also available in Arabic)

Mr Abbas Goes to Washington: Can He Still Succeed?, Middle East Briefing N°17, 24 May 2005 (also available in Arabic)

Disengagement and Its Discontents: What Will the Israeli Settlers Do?, Middle East Report N°43, 7 July 2005 (also available in Arabic)

The Jerusalem Powder Keg, Middle East Report N°44, 2 August 2005 (also available in Arabic)

Lebanon: Managing the Gathering Storm, Middle East Report N°48, 5 December 2005 (also available in Arabic)

Enter Hamas: The Challenges of Political Integration, Middle East Report N°49, 18 January 2006 (also available in Arabic and in Hebrew)

Palestinians, Israel and the Quartet: Pulling Back From the Brink, Middle East Report N°54, 13 June 2006 (also available in Arabic)

Israel/Palestine/Lebanon: Climbing Out of the Abyss, Middle East Report N°57, 25 July 2006 (also available in Arabic)

The Arab-Israeli Conflict: To Reach a Lasting Peace, Middle East Report N°58, 5 October 2006

EGYPT/NORTH AFRICA

Algeria: Unrest and Impasse in Kabylia, Middle East/North Africa Report N°15, 10 June 2003 (also available in French)

The Challenge of Political Reform: Egypt after the Iraq War, Middle East/North Africa Briefing N°9, 30 September 2003

Islamism in North Africa I: The Legacies of History, Middle East/North Africa Briefing N°12, 20 April 2004

Islamism in North Africa II: Egypt's Opportunity, Middle East/North Africa Briefing N°13, 20 April 2004

Islamism, Violence and Reform in Algeria: Turning the Page, Middle East/North Africa Report N°29, 30 July 2004 (also available in Arabic and in French)

Understanding Islamism, Middle East/North Africa Report N°37, 2 March 2005 (also available in Arabic and French)

Islamism in North Africa IV: The Islamist Challenge in Mauritania: Threat or Scapegoat?, Middle East/North Africa Report N°41, 10 May 2005 (only available in French)

Reforming Egypt: In Search of a Strategy, Middle East/North Africa Report N°46, 4 October 2005

Political Transition in Mauritania: Assessment and Horizons, Middle East/North Africa Report N°53, 24 April 2006 (currently only available in French)

IRAQ/IRAN/GULF

Yemen: Coping with Terrorism and Violence in a Fragile State, Middle East Report N°8, 8 January 2003

Radical Islam in Iraqi Kurdistan: The Mouse That Roared? Middle East Briefing N°4, 7 February 2003

Red Alert in Jordan: Recurrent Unrest in Maan, Middle East Briefing N°5, 19 February 2003 (also available in Arabic)

Iraq Policy Briefing: Is There an Alternative to War?, Middle East Report N°9, 24 February 2003

War in Iraq: What's Next for the Kurds?, Middle East Report N°10, 19 March 2003

War in Iraq: Political Challenges after the Conflict, Middle East Report N°11, 25 March 2003

War in Iraq: Managing Humanitarian Relief, Middle East Report N°12, 27 March 2003

Baghdad: A Race against the Clock, Middle East Briefing N°6, 11 June 2003

Governing Iraq, Middle East Report N°17, 25 August 2003

Iraq's Shiites under Occupation, Middle East Briefing N°8, 9 September 2003

The Challenge of Political Reform: Jordanian Democratisation and Regional Instability, Middle East Briefing N°10, 8 October 2003 (also available in Arabic)

Iran: Discontent and Disarray, Middle East Briefing N°11, 15 October 2003

Dealing With Iran's Nuclear Program, Middle East Report N°18, 27 October 2003

Iraq's Constitutional Challenge, Middle East Report N°19, 13 November 2003 (also available in Arabic)

Iraq: Building a New Security Structure, Middle East Report N°20, 23 December 2003

Iraq's Kurds: Toward an Historic Compromise?, Middle East Report N°26, 8 April 2004 (also available in Arabic)

Iraq's Transition: On a Knife Edge, Middle East Report N°27, 27 April 2004 (also available in Arabic)

Can Saudi Arabia Reform Itself?, Middle East Report N°28, 14 July 2004 (also available in Arabic)

Reconstructing Iraq, Middle East Report N°30, 2 September 2004 (also available in Arabic)

Saudi Arabia Background: Who are the Islamists?, Middle East Report N°31, 21 September 2004 (also available in Arabic)

Iraq: Can Local Governance Save Central Government?, Middle East Report N°33, 27 October 2004 (also available in Arabic)

Iran: Where Next on the Nuclear Standoff, Middle East Briefing N°15, 24 November 2004

What Can the U.S. Do in Iraq?, Middle East Report N°34, 22 December 2004 (also available in Arabic)

Iraq: Allaying Turkey's Fears Over Kurdish Ambitions, Middle East Report N°35, 26 January 2005 (also available in Arabic)

Iran in Iraq: How Much Influence?, Middle East Report N°38, 21 March 2005 (also available in Arabic)

Bahrain's Sectarian Challenge, Middle East Report N°40, 2 May 2005 (also available in Arabic)

Iraq: Don't Rush the Constitution, Middle East Report N°42, 8 June 2005 (also available in Arabic)

Iran: What Does Ahmadi-Nejad's Victory Mean?, Middle East Briefing N°18, 4 August 2005

The Shi'ite Question in Saudi Arabia, Middle East Report N°45, 19 September 2005

Unmaking Iraq: A Constitutional Process Gone Awry, Middle East Briefing N°19, 26 September 2005 (also available in Arabic)

Jordan's 9/11: Dealing With Jihadi Islamism, Middle East Report N°47, 23 November 2005 (also available in Arabic)

In their Own Words: Reading the Iraqi Insurgency, Middle East Report N°50, 15 February 2006 (also available in Arabic)

Iran: Is There a Way Out of the Nuclear Impasse?, Middle East Report N°51, 23 February 2006 (also available in Arabic)

The Next Iraqi War? Sectarianism and Civil Conflict, Middle East Report N°52, 27 February 2006 (also available in Arabic)

Iraq's Muqtada Al-Sadr: Spoiler or Stabiliser? Middle East Report N°55, 11 July 2006 (also available in Arabic)

Iraq and the Kurds: The Brewing Battle over Kirkuk Middle East Report N°56, 18 July 2006 (also available in Arabic)

OTHER REPORTS AND BRIEFINGS

For Crisis Group reports and briefing papers on:

- Asia
- Africa
- Europe
- Latin America and Caribbean
- Middle East and North Africa
- Thematic Issues
- *CrisisWatch*

please visit our website www.crisisgroup.org

APPENDIX D

INTERNATIONAL CRISIS GROUP BOARD OF TRUSTEES

Co-Chairs

Christopher Patten

Former European Commissioner for External Relations,
Governor of Hong Kong and UK Cabinet Minister; Chancellor of
Oxford University

Thomas Pickering

Former U.S. Ambassador to the UN, Russia, India, Israel, Jordan,
El Salvador and Nigeria

President & CEO

Gareth Evans

Former Foreign Minister of Australia

Executive Committee

Cheryl Carolus

Former South African High Commissioner to the UK and
Secretary General of the ANC

Maria Livanos Cattai*

Former Secretary-General, International Chamber of Commerce

Yoichi Funabashi

Chief Diplomatic Correspondent & Columnist, *The Asahi Shimbun*,
Japan

Frank Giustra

Chairman, *Endeavour Financial*, Canada

Stephen Solarz

Former U.S. Congressman

George Soros

Chairman, *Open Society Institute*

Pär Stenbäck

Former Foreign Minister of Finland

*Vice-Chair

Morton Abramowitz

Former U.S. Assistant Secretary of State and Ambassador to Turkey

Adnan Abu-Odeh

Former Political Adviser to King Abdullah II and to King Hussein
and Jordan Permanent Representative to the UN

Kenneth Adelman

Former U.S. Ambassador and Director of the Arms Control and
Disarmament Agency

Ersin Arioglu

Member of Parliament, Turkey; Chairman Emeritus, *Yapi Merkezi*
Group

Shlomo Ben-Ami

Former Foreign Minister of Israel

Lakhdar Brahimi

Former Special Adviser to the UN Secretary-General and Algerian
Foreign Minister

Zbigniew Brzezinski

Former U.S. National Security Advisor to the President

Kim Campbell

Former Prime Minister of Canada; Secretary General, *Club of Madrid*

Naresh Chandra

Former Indian Cabinet Secretary and Ambassador of India to the U.S.

Joaquim Alberto Chissano

Former President of Mozambique

Victor Chu

Chairman, *First Eastern Investment Group*, Hong Kong

Wesley Clark

Former NATO Supreme Allied Commander, Europe

Pat Cox

Former President of European Parliament

Uffe Ellemann-Jensen

Former Foreign Minister of Denmark

Mark Eyskens

Former Prime Minister of Belgium

Joschka Fischer

Former Foreign Minister of Germany

Leslie H. Gelb

President Emeritus of Council on Foreign Relations, U.S.

Carla Hills

Former Secretary of Housing and U.S. Trade Representative

Lena Hjelm-Wallén

Former Deputy Prime Minister and Foreign Affairs Minister,
Sweden

Swanee Hunt

Chair of *Inclusive Security: Women Waging Peace*; former U.S.
Ambassador to Austria

Anwar Ibrahim

Former Deputy Prime Minister of Malaysia

Asma Jahangir

UN Special Rapporteur on the Freedom of Religion or Belief;
Chairperson, *Human Rights Commission of Pakistan*

Nancy Kassebaum Baker

Former U.S. Senator

James V. Kimsey

Founder and Chairman Emeritus of *America Online, Inc. (AOL)*

Wim Kok

Former Prime Minister of Netherlands

Ricardo Lagos

Former President of Chile

Joanne Leedom-Ackerman

Novelist and journalist, U.S.

Ayo Obe

*Chair of Steering Committee of World Movement for Democracy,
Nigeria*

Christine Ockrent

Journalist and author, France

Victor Pinchuk

Founder of Interpipe Scientific and Industrial Production Group

Fidel V. Ramos

Former President of Philippines

Ghassan Salamé

Former Minister, Lebanon; Professor of International Relations, Paris

Douglas Schoen

Founding Partner of Penn, Schoen & Berland Associates, U.S.

Thorvald Stoltenberg

Former Foreign Minister of Norway

Ernesto Zedillo

*Former President of Mexico; Director, Yale Center for the Study
of Globalization*

From 1 July 2006

INTERNATIONAL ADVISORY COUNCIL

Crisis Group's International Advisory Council comprises major individual and corporate donors who contribute their advice and experience to Crisis Group on a regular basis.

Rita E. Hauser (Chair)

Elliott F. Kulick (Deputy Chair)

Marc Abramowitz

APCO Worldwide Inc.

Ed Bachrach

Patrick E. Benzie

**Stanley M. Bergman and
Edward J. Bergman**

BHP Billiton

**Harry Bookey and Pamela
Bass-Bookey**

John Chapman Chester

Chevron

Citigroup

Companhia Vale do Rio Doce

Richard H. Cooper

Credit Suisse

John Ehara

Equinox Partners

Konrad Fischer

Alan Griffiths

**Iara Lee & George Gund III
Foundation**

Jewish World Watch

George Kellner

Shiv Vikram Khemka

George Loening

Douglas Makepeace

McKinsey & Company

Najib A. Mikati

**PT Newmont Pacific Nusantara
(Mr. Robert Humberson)**

Michael L. Riordan

Tilleke & Gibbins

Baron Guy Ullens de Schooten

Stanley Weiss

Westfield Group

Woodside Energy Ltd

Don Xia

Yasuyo Yamazaki

Shinji Yazaki

Sunny Yoon

As at 6 September 2006

SENIOR ADVISERS

Crisis Group's Senior Advisers are former Board Members (not presently holding national government executive office) who maintain an association with Crisis Group, and whose advice and support are called on from time to time.

Martti Ahtisaari
(Chairman Emeritus)

Diego Arria

Paddy Ashdown

Zainab Bangura

Christoph Bertram

Jorge Castañeda

Alain Destexhe

Marika Fahlen

Stanley Fischer

Malcolm Fraser

Bronislaw Geremek

I.K. Gujral

Max Jakobson

Todung Mulya Lubis

Allan J. MacEachen

Barbara McDougall

Matthew McHugh

George J. Mitchell
(Chairman Emeritus)

Surin Pitsuwan

Cyril Ramaphosa

George Robertson

Michel Rocard

Volker Ruehe

Mohamed Sahnoun

Salim A. Salim

William Taylor

Leo Tindemans

Ed van Thijn

Shirley Williams

Grigory Yavlinski

Uta Zapf

As at August 2006